



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



COMMISSION DES RECOURS DES REFUGIES

SOMMAIRE MOLDAVIE

HISTORIQUE	3
1) Entre Russie et Roumanie.	3
2) Vers l'indépendance.....	3
3) Séparatisme.	4
4) Régime présidentiel, régime parlementaire.	5
5) Crainte de la russification du pays et espoir de rapprochement avec l'Europe.....	5
6) Les élections ukrainiennes, un modèle d'exportation ?	6
FICHE PAYS	8
I. Situation générale	8
II. Economie.....	8
III. Population	9
1) Démographie	10
2) Groupes ethniques	10
3) Femmes	10
4) Enfants	11
IV. Langues.....	11
V. Education	12
1) Généralités	12
2) Structure.....	13
VI. Religion	13
1) Les Chrétiens.....	13
2) Les Juifs	14
3) Les Musulmans	15
VII. Médias	15
VIII. Structure politique.....	16
IX. Elections	17
1) Système électoral.....	17
2) Résultats des élections.....	17
X. Partis politiques.....	18
XI. Syndicats.....	23
XII. Associations et groupes de défense des droits de l'homme.....	24
XIII. Justice.....	24
1) Généralités	24
2) Structure.....	25
3) Peine de mort.....	26
4) Homosexualité.....	26
XIV. Service militaire.....	26
XV. Forces de sécurité.....	27
XVI. Agents de persécution.....	27
XVII. Détention et torture.....	28
XVIII. Groupes à risques	29
XIX. Réfugiés	29
XX. Documents d'identité et déplacements	31
ANNEXE : TRANSDNIESTRIE	32
1) Situation générale.....	32
2) Historique.....	32
3) Une guerre brève et violente entre Moldaves et séparatistes du Dniestr.....	33
4) Début des pourparlers.....	34
5) Une situation au point mort.	34

6) Un changement politique à Chisinau, continuité à Tiraspol et tensions persistantes	35
CHRONOLOGIE	38
BIBLIOGRAPHIE	54
1) Sources	54
2) Usuels.....	54
3) Rapports	54
4) Presse	54
5) Revue	55
6) Sites Internet.....	55

Historique

1) Entre Russie et Roumanie

Située entre l'Ukraine et la Roumanie, la Moldavie a toujours représenté une zone de "confins" à la limite des empires romain, polono-lituanien, russe et ottoman.

La Moldavie connaît depuis deux cents ans une histoire dominée par une controverse constante entre la Russie et la Roumanie. La partie orientale de l'actuelle Moldavie que les cartographes des tsars nomment "Bessarabie" du nom d'une dynastie moldave située entre le Prout et le Dniestr a été rattachée une première fois à la Russie en 1812. Un siècle plus tard en 1918, la Bessarabie s'est unie à la Roumanie après une phase d'indépendance de quelques mois. En 1924, le gouvernement soviétique crée sur la rive droite du Dniestr, la République Soviétique Socialiste Autonome de Moldavie dépendant de l'Ukraine, qui aujourd'hui refuse de faire partie intégrante du nouvel Etat indépendant.

Au début de la seconde guerre mondiale, les Soviétiques poussent leur avantage et la Bessarabie est rattachée une seconde fois à l'URSS à la suite du pacte Molotov-Ribbentrop en 1939, avant de redevenir roumaine en 1941 à la faveur de son alliance avec l'Allemagne.

Cette région repasse en 1944 sous le contrôle soviétique à la suite de la victoire de l'URSS sur le nazisme. Une République soviétique de Moldavie sous l'appellation de République soviétique socialiste de Moldavie est fondée peu de temps après à l'intérieur de l'URSS, jamais reconnue par la Roumanie, car considérée comme une pure invention du stalinisme.

2) Vers l'indépendance

Au tournant des années 1990, Gorbatchev tente de peser comme en d'autres régions de l'empire sur le destin de la Moldavie afin de maintenir la plus petite des républiques soviétiques au sein de l'URSS engagée dans un processus de décomposition accélérée.

La Moldavie devient indépendante sans véritablement l'avoir préparé en août 1991, quelques jours après la tentative de coup d'Etat néo-communiste à Moscou. Un certain nombre de leaders moldaves, dont Mircea Druc, Premier ministre en 1990-1991 et figure de proue du Front populaire moldave mettent en avant un possible rattachement à la Roumanie. Les passions nationalistes et roumanophiles de l'heure vont être de courte durée.

A partir de 1992, l'influence des partisans d'un rattachement à la Roumanie baisse devant les difficultés ethniques, institutionnelles et diplomatiques qui se profilent. Cette évolution se vérifie lors des premières élections libres de février 1994, où le Front populaire moldave pro-roumain rebaptisé Front populaire et démocratique, divisé en une aile radicale et une autre plus modérée, n'obtient que 20 sièges. C'est le Parti démocrate agraire allié à une coalition de partis socialistes, qui sort grand vainqueur de la confrontation électorale avec la majorité des sièges de la nouvelle assemblée parlementaire. Le parti à majorité slave Unité (Yedinstvo) arrive second avec 28 sièges.

Un mois plus tard, un référendum populaire sur l'indépendance du pays vient confirmer cette évolution. 84% des électeurs approuvent sans modification les frontières de la Moldavie, rejetant toute velléité de rapprochement avec la Roumanie.

Une nouvelle constitution est, après des mois de préparation, mise en place en juillet 1994. Dans ce texte, la Moldavie est décrite comme un Etat souverain, indépendant et indivisible. Le symbole le plus fort contenu dans le texte constitutionnel concerne la langue du pays. Le terme de moldave est retenu, préféré à celui de roumain afin de limiter les crispations inter-ethniques nées autour de la question linguistique depuis la fin des années 1980.

Lors des élections présidentielles de la fin de 1996, Petru Lucinschi, ancien premier secrétaire du PC moldave, réputé proche de la Russie l'emporte sur le président sortant Mircea Snegur dans un climat social difficile marqué par la dégradation des conditions de vie des populations. Lors des élections de mars 1998, la situation économique désastreuse du pays favorise le retour du PC, qui obtient 40 sièges sur 101, face au bloc des partis conservateurs.

3) Séparatisme

La vie politique confuse et peu structurée reflète les orientations de fond de la diplomatie dominée par un souci constant d'équilibre avec son environnement immédiat.

Les deux difficultés majeures auxquelles la Moldavie indépendante doit faire face sont celles posées au sud du pays par la Gagaouzie, peuplée de Turcs russifiés, et à l'est par la Transdnestrie, où est installée une forte communauté ukrainienne et russe soutenue par des troupes russes.

Pour éviter un double conflit dans un contexte économique dégradé et un environnement conflictuel et afin d'éviter que la situation ne devienne incontrôlable, les responsables moldaves font preuve dès le début de la crise d'une volonté de modération. La question gagaouze trouve rapidement une issue institutionnelle grâce à l'établissement d'un statut spécial (Gagaouzie Yeri) qui confère des pouvoirs étendus aux autorités locales. Pour ce qui concerne l'entité sécessionniste du Dniestr peuplée de Slaves le conflit apparaît inévitable. La Moldavie multiethnique indépendante, financièrement entravée et à la capacité militaire réduite, tente au début des années 1990 d'éviter le conflit.

Le nouvel Etat n'a pas la capacité militaire et financière d'assumer un conflit, qui se profile avec les populations slaves dans la région du Dniestr soutenues par les soldats russes. La mise en place d'un ministère des problèmes nationaux et ethniques en avril 1991 est une réponse institutionnelle insuffisante pour éviter un conflit qui enfle. La composante slave de la population radicalisée, nostalgique de l'ordre soviétique campe sur une position dure, refusant de se soumettre à une Moldavie "roumanisée". Elle souhaite être maintenue dans la sphère d'influence de la Russie ou de l'Ukraine, sous la conduite de son leader Igor Smirnov, élu triomphalement par trois fois durant la décennie 1990 à la "présidence" de l'entité séparatiste.

La déclaration à Tiraspol en 1992 d'une République autonome sur la rive gauche du Dniestr constitue le premier acte de la guerre de Transdnestrie. Les séparatistes slaves bénéficient dès le départ de l'appui financier de la Fédération de Russie et du soutien militaire de la quatorzième Armée russe stationnée sur la rive droite du Dniestr, sous les ordres d'Alexandre Lebed.

Au printemps 1992, des affrontements meurtriers éclatent entre Moldaves et russophones, en dépit de plusieurs accords de cessez-le-feu et d'innombrables réunions entre ministres des affaires étrangères de Roumanie, de Russie, d'Ukraine et de Moldavie (cf.chronologie). Confortés par l'attitude bienveillante de Kiev et de Moscou, les sécessionnistes de Tiraspol continuent d'exiger une autonomie culturelle et institutionnelle totale par rapport à la Moldavie.

A partir de 1993, la tension baisse, l'enjeu stratégique représenté par la Transdnestrie semble perdre de son importance aux yeux de Moscou accaparé par d'autres crises. Cette nouvelle perspective permet un rapprochement des positions entre les parties et à la faveur de ce nouveau climat, la Moldavie intègre la Communauté des Etats indépendants (CEI).

L'ensemble de la classe politique moldave admet que la stabilisation intérieure passe par la recherche d'un équilibre vis à vis de ses voisins russe, ukrainien et roumain. Cependant, en dépit d'une volonté de normalisation, la question posée par la sécession des populations slaves de Transdnestrie n'est toujours pas réglée.

4) Régime présidentiel, régime parlementaire

Le débat sur la nature du régime et sur la répartition des pouvoirs entre le Président et l'assemblée a accaparé l'attention de la classe politique moldave pendant une large partie de l'année 2000. Le 5 juillet 2000 un amendement à la Constitution voté par les députés est venu modifier les modalités de l'élection du Président de la république pour revenir à un mode d'élection indirecte du chef de l'Etat. Cette réforme de l'élection présidentielle a été analysée comme une défaite personnelle pour le Président Lucinschi qui plaidait pour un régime présidentiel maintenu.

Cette réforme constitutionnelle souhaitée par le Parlement a provoqué une crise politique majeure entre ce dernier et la présidence, entraînant la démission du chef de l'Etat. Le PC a emporté la majorité des sièges aux élections du 25 février 2001 avec 49,93% des suffrages. Avec 71 sièges dans la nouvelle assemblée, contre 40 dans la précédente, le PC dispose de la majorité absolue. Rien ne s'oppose désormais à la nomination de son leader Vladimir Voronin (62 ans) au poste de Président de la République de Moldavie. Le 4 avril 2001, la Moldavie devient la première République de la CEI qui réinstalle à sa tête un président communiste démocratiquement élu.

Le succès des communistes aux élections législatives de février 2001 et la victoire et du candidat PC Vladimir Voronin est perçue comme une étape de plus vers une "russification" du pays, au grand dam des pro-roumains qui naturellement luttent contre cette évolution.

5) Crainte de la russification du pays et espoir de rapprochement avec l'Europe

Au cours de l'année 2002, l'opposition a continué de dénoncer la russification des médias et de l'éducation au cours de manifestations de masse. Les mesures concernant la langue et l'enseignement seront abandonnées à la suite des manifestations de masse de 2002.

Entravé par un environnement géographique défavorable, dominé par le poids et l'influence incontournables de la Russie, la Moldavie, comme l'Ukraine, redoute de se voir inexorablement repoussée hors des frontières de l'Europe communautaire depuis l'élargissement à 25 prévu après 2004.

Pour contrebalancer le poids de la Russie, la Moldavie a tenté une ouverture en direction de l'Occident à la fin de l'année 2002. Pour la première fois depuis l'indépendance, un président moldave s'est rendu aux Etats-Unis à la fin du mois de décembre 2002, au moment même où les Américains ont décidé de réduire leur aide aux pays issus de l'ancienne URSS.

Au cours de cette première visite dans un pays occidental, le Président moldave a surtout tenté de promouvoir l'image d'un pays uni, neutre et démilitarisé, d'un Etat sans conflits ethniques et sociaux.

Si l'aide économique recherchée par les Moldaves n'a pas été au niveau espéré, ce premier contact politique direct ne s'est toutefois pas révélé inutile. De retour à Chisinau, Voronin a pu se prévaloir du soutien de Georges Bush concernant la question du règlement du conflit avec la Transnistrie dans le cadre d'un nouveau projet fédéraliste.

Doit-on voir dans ce coup de pouce de l'administration américaine sur l'épineuse question de la république de Transnistrie, la raison de l'appui que la Moldavie communiste a apporté à l'équipe Bush dans la guerre en Irak ? Une affaire irakienne qui a par ailleurs connu un prolongement en Moldavie même, où des étudiants pacifistes, boucliers humains lors des premières frappes aériennes ont été arrêtés et emprisonnés de retour à Chisinau.

Mais le souhait premier des citoyens moldaves en matière de politique extérieure reste l'intégration de la Moldavie au sein de l'Europe. Les autorités ont rappelé sur ce point que la Moldavie est le seul pays issu de l'ex-URSS à avoir signé le pacte de stabilité pour le sud-est de l'Europe. Une relative croissance, une stabilité politique et une transition vers l'économie de marché sont les arguments avancés par les autorités pour défendre le dossier auprès des instances européennes.

De son côté l'OSCE a accordé une attention particulière au dossier du statut constitutionnel de la Transnistrie, qui n'a toujours pas trouvé plus de dix ans après la fin du conflit sa solution politique.

6) Les élections ukrainiennes, un modèle d'exportation ?

Les communistes en baisse d'environ 4 points par rapport aux élections de 2001 arrivent en tête des législatives du 6 mars 2005 (46%) devançant le bloc Moldavie démocratique (28%) soutenu par le monde des affaires et conduit par Serafim Urechean, le maire de Chisinau. L'historique Parti populaire chrétien démocrate est la troisième force politique du pays avec 8,36% des suffrages.

Malgré une légère baisse de son score en 4 ans, le PC porte les espoirs européens d'évolution démocratique dans ce pays. La rupture avec Moscou du fait de la politique du Kremlin sur le dossier de la Transnistrie est profonde.

La Moldavie est après la Géorgie et l'Ukraine, le troisième pays qui en un an sort de l'orbite du post soviétisme. Le paradoxe moldave réside dans une évolution politique qui passe par un maintien du PC à la tête du pays. Le résultat des élections moldaves est une sorte d'équivalent électoral à la "révolution des Roses" des Géorgiens et à la vague orange des Ukrainiens. Cette défaite de plus pour Poutine et pour la Russie sur le front de son étranger proche n'est pas restée sans réponse. Le 6 décembre 2005, lors du 13^{ème} Conseil ministériel de l'OSCE à

Ljubljana, la Russie a refusé de s'engager sur le retrait de ses troupes de Géorgie et de Moldavie. Dans le même temps, la Russie a exigé une renégociation des prix du gaz à l'Ukraine, la Géorgie et la Moldavie qui jusqu'alors s'établissait de façon préférentielle, menaçant ces pays d'interrompre leur approvisionnement en cas de refus de leur part d'accepter une réévaluation conforme aux prix pratiqués sur le marché.

Cette crise énergétique a surtout eu pour effet de rappeler aux anciennes républiques de l'ex-URSS leur totale dépendance en matière d'énergie, soulignant par la même que la solution d'un certain nombre de dossiers en suspens, comme celui de la Crimée en Ukraine ou la Transdnestrie en Moldavie passait inexorablement par Moscou.

Fin 2005, la crise gazière entre la Russie, l'Ukraine et la Géorgie n'a donc pas épargné la Moldavie. Après des jours de tension sur le prix du gaz et des menaces pesant sur l'approvisionnement, une solution négociée a été trouvée à la mi-janvier 2006 entre Moldogaz, la société qui distribue le gaz en Moldavie et Gazprom le géant russe de l'énergie.

Fiche pays

I. Situation générale

Dénomination officielle: République de Moldova (Moldavie).

Drapeau: drapeau tricolore aux couleurs de la Roumanie à bandes verticales, bleu, jaune, rouge avec en son centre un emblème représentant un aigle, tenant une croix d'or dans son bec et enserrant un rameau d'olivier et un sceptre d'or.

Fête nationale: 27 août 1991 (Indépendance).

Capitale: Chisinau (**Kichinev en russe**).

Superficie: 33 700 km² (grande comme la Belgique, la plus petite République de l'ex-URSS après l'Arménie).

Climat: modérément continental, étés chauds et humides, hivers froids et secs.

Situation: **pays totalement enclavé ne disposant d'aucun accès à la mer, bordé au nord, à l'est et au sud par l'Ukraine et à l'ouest par la Roumanie. La majeure partie du territoire moldave est comprise entre le Prout et le Dniestr.**

Divisions administratives : la Moldavie est divisée en 12 "comtés" **disposant d'une certaine autonomie (*judet*) jusqu'en 2002. A partir de cette date, la structuration administrative a changé pour revenir à 40 districts. La Gagaouzie au sud bénéficie d'une autonomie administrative plus importante que celle d'un "comté".**

Principales villes: Chisinau: (733 500 habitants), Tiraspol (184 000 habitants), Balti (162 000) habitants et Tighina appelée aussi Bender ou Bendery (132 000 habitants).

Environnement international : **membre de la CEI (1991), des Nations unies (1992), du Conseil de l'Europe (1995), de l'Organisation Internationale de la Francophonie (1997), de l'Organisation Mondiale du Commerce (2001), et du Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est (2001). La Moldavie est également depuis 1995 partenaire d'une alliance économique et stratégique au sein du groupe GUAM qui regroupe la Géorgie, L'Ukraine et l'Azerbaïdjan. L'Ouzbékistan ayant rejoint ces pays en 1999, le sigle a été modifié en GOUAM.**

II. Economie

Monnaie: le Leu depuis 1993 (pluriel : Lei).

Dette extérieure: 1,9 milliard de dollars (soit 154 % du PIB).

Taux de chômage: 1,7 %.

Inflation: 4,4% inflation maîtrisée en 2002.

Le salaire moyen équivaut à 818 lei (50 Euros). Les salaires et les retraites qui ne dépassent parfois pas 10 Euros par mois sont versés avec des mois de retard. Les professions de l'enseignement et de la santé sont parmi les plus mal loties.

La Moldavie était le principal fournisseur de certains produits agricoles et de vin de l'ancienne Union soviétique. 36% de la population est employée dans le secteur de l'agriculture.

Avec moins de 2% du territoire soviétique, la Moldavie fournissait 2,5% de la production agricole totale du pays, 40% de la production de tabac et 25% de celle du vin, des fruits et des légumes. Ces raisons économiques expliquent pour une large part les pressions de l'URSS de Gorbatchev pour essayer de maintenir la Moldavie dans l'union.

14 ans après l'indépendance, la Moldavie reste largement dépendante de la Russie, qui n'a pas hésité à utiliser l'arme énergétique contre son ancienne république au moment de la guerre en Transnistrie en 1991-1992. La Russie qui supporte mal les révolutions démocratiques en Ukraine et Géorgie, ainsi que l'attraction européenne de la Moldavie, a de nouveau exercé de fortes pressions politiques sur ces pays au travers du renchérissement du prix du gaz à la fin de l'année 2005. Après plusieurs semaines de crises, un accord a finalement été signé en janvier 2006 entre Moldogaz, la société qui distribue le gaz en Moldavie et le géant russe Gazprom. La Moldavie devra désormais payer 92 euros le prix d'un millier de mètres cubes de gaz, contre 67 euros auparavant.

L'agriculture développée sur les riches terres noires occupe 35% de la population active orientée vers les marchés de l'ancien empire soviétique. Elle s'est spécialisée dans des cultures de céréales, betteraves, tournesol, tabac, mais la principale richesse du pays est constituée par les vignes et les vergers (respectivement 203 000 et 214 000 hectares). Cette extrême spécialisation économique et l'enclavement du pays, sans accès à la mer, rendent la transition économique très aléatoire.

Plus de 30% des exportations du pays sont encore dues à l'industrie vinicole. L'agriculture représente 65 % du PIB, mais son développement est entravé par des réseaux de commercialisation insuffisants et inefficaces. 30% de l'activité commerciale échappe aux canaux officiels des transactions et échanges économiques. Avec un PIB par habitant estimé à 370 euros par habitant, **la Moldavie est aujourd'hui le pays le plus pauvre d'Europe** (classé 113ème rang sur 177 Etats dans le dernier indice du développement humain publié par le Programme des Nations unies pour le développement).

80% de la population vit avec moins d'un euro par jour. 4 Moldaves sur 5 n'ont pas accès à l'eau potable et 5 % seulement d'entre eux disposent d'un compte bancaire.

Un sondage réalisé en 2001 indique que 61% des Moldaves partiraient pour une courte période ou pour toujours s'ils en avaient la possibilité. Le pays plongé dans une crise économique, sociale, politique a déjà entraîné l'exode de 600.000 à 1 million de personnes depuis l'indépendance en 1991. La majorité de ces exilés se trouvent pour la plupart en Russie, en Italie, au Portugal, en Espagne et en Grèce. Plus récemment, les Moldaves ont choisi de s'installer en Grande-Bretagne et en Irlande. La croissance qui se situe autour de 7,3 % pour l'année 2004 est essentiellement due aux transferts des Moldaves travaillant à l'étranger.

III. Population

Population globale : 4 285 000 habitants (4 351 000 habitants en 1992). 64% de Roumains, 14% d'Ukrainiens, 13% de Russes, 3,5% de Gagaouzes (une minorité orthodoxe de langue turque), 3,6% de Bulgares, ainsi que des Juifs, des Tsiganes, des Polonais et des Arméniens.

Population urbaine: 53%.

A Chisinau, 50% de la population est de souche roumaine, 25% est russe, 13% ukrainienne. Les populations russes et ukrainiennes ont diminué depuis 1989 en raison de la polarisation linguistique et nationaliste, dans un pays où par ailleurs le nombre de mariages entre Russes et Moldaves est important. L'ex-Président Lucinschi lui-même était marié à une femme

d'origine russe. Le nouveau Président Voronin, originaire de Transdnestrie, qui a appuyé sa campagne sur la minorité parlant russe, est lui aussi russophone.

Densité: 130 habitants au km².

Accroissement naturel : 0% (1,5 enfant/femme)

1) Démographie

L'espérance de vie est 65 ans pour les hommes et de 71 ans pour les femmes. Les cas de mortalité dus à la tuberculose infantile sont en hausse et l'espérance de vie a baissé de trois ans depuis l'indépendance pour être ramenée à son niveau de 1972. La situation sanitaire et médicale s'est dégradée depuis le début des années 1990 comme dans d'autres pays issus de l'ancienne URSS. Les structures médicales sont très délabrées. Des cas de malnutrition sont observés un peu partout dans le pays du fait de l'aggravation de la situation économique.

Les effets de la misère généralisée et les ravages d'un alcoolisme de masse ont provoqué une hausse considérable de la mortalité dans tous les âges de la population. Des conditions sanitaires déplorables conjuguées aux difficultés économiques et sociales ont nourri une désespérance sociale qui s'est entre autre traduite par une baisse de la démographie. Toutes les solutions pour échapper à la misère ambiante sont envisagées par une population déboussolée qui n'hésite pas à se livrer à toutes sortes de trafics, comme par exemple celui de la vente d'organes, pour survivre.

Les effets sanitaires consécutifs à la pollution des nappes phréatiques polluées à 60% par les nitrates et les pesticides déversés dans les rivières, sont encore mal connus, mais il ne fait aucun doute que les médiocres conditions écologiques de l'ancien espace soviétique ont des effets directs sur la santé des populations.

2) Groupes ethniques

La diversité ethnique est la caractéristique dominante de la population moldave. D'une façon générale les minorités ne sont pas l'objet de persécutions sur le territoire de la Moldavie, à l'exception des roumanophones en Transdnestrie qui se heurtent à la volonté séparatiste des populations ukraino-russes de Transdnestrie.

Le "Conseil européen pour la défense des droits des Roms " (ERRC) attire l'attention sur les discriminations dont les populations tziganes peuvent être l'objet dans nombre de domaines de la vie publique.

Recensement de 1989:

Ukrainiens	600 000
Russes	562 000
Gagaouzes	153 000
Bulgares	88 000
Juifs	30 000

3) Femmes

Les femmes sont souvent victimes de violences conjugales et de discriminations sociales et professionnelles. Les violences domestiques à leur rencontre sont généralement ignorées par la

police. Comme en d'autres pays de l'Europe orientale, le trafic de jeunes femmes vers des réseaux de prostitution à destination de l'Europe centrale et occidentale représente un important problème social et humain.

Les groupes criminels vendent des jeunes filles le plus souvent à des clans russes, roumains, albanais, croates ou serbes avant de les envoyer vers l'Italie, véritable plaque tournante de la prostitution en provenance de l'Europe de l'Est.

Les femmes ne sont pratiquement pas représentées à l'intérieur du monde politique. Sur 101 députés, seules 8 femmes siègent au Parlement. Face à cette sous-représentation des élues ont formé un "club" destiné à faire avancer la cause des femmes et celle des enfants en Moldavie.

Une organisation féministe intitulée "Association des femmes moldaves" a participé aux élections de 1998, mais aucun de ses membres n'a été élu. De nombreuses associations féministes sont par ailleurs recensées à travers le pays. Les organisations de défense des femmes qui se montrent trop critiques à l'égard des autorités rencontrent des difficultés d'enregistrement et subissent de nombreuses pressions fiscales, celles qui déplaisent trop aux autorités ne reçoivent pas d'accréditation administrative, indispensable à l'installation de toute association légale.

4) Enfants

Les enfants sont les premières victimes de l'environnement économique et social très difficile. D'innombrables cas de malnutrition ont été relevés depuis l'effondrement du système soviétique.

L'état lamentable des orphelinats, parfois pire qu'en Roumanie, est un indicateur de la misère généralisée dans laquelle se débat la Moldavie indépendante. La mortalité infantile est trois fois plus élevée que celle observée partout ailleurs en Europe. 3,4 millions de dollars ont été accordés par l'UNICEF au titre de l'assistance médicale pour tenter d'améliorer les soins apportés aux enfants.

Dans un tel contexte social et moral, les enfants sont menacés d'exploitation sexuelle organisée par des réseaux criminels internationaux. L'organisation ECPAT (End Prostitution, Child Pornography and the Trafficking for Sexual Purpose) chargée de la protection de l'enfance en danger souligne dans son rapport annuel 2001 que tout comme la Corée du Nord, la Bosnie ou l'Arménie, la Moldavie n'a toujours pas adopté de mesure significative afin de lutter contre la prostitution infantile.

La fermeture abusive d'au moins 60 orphelinats à l'été 2004 dans la région séparatiste de Transnistrie a été condamnée par les instances de l'OSCE.

IV. Langues

Langue officielle : le moldave, très proche du roumain dans un Etat qui ne dispose ni d'une culture autonome, ni d'une histoire spécifique. Les Roumains considèrent d'une façon générale le moldave comme une pure invention idéologique du stalinisme.

L'identité du pays autant que son destin se sont focalisés autour de la question linguistique, en particulier sur son niveau de "roumanité" à l'intérieur d'un espace géopolitique dans lequel les Russes occupent un rôle prépondérant.

Depuis la fin des années 1980, l'alphabet cyrillique est remplacé par l'alphabet latin, sauf en Transdnestrie.

Le russe est largement parlé à l'intérieur de la société moldave. Lors du recensement de 1989, les minorités citaient leur langue comme étant leur langue nationale: Roumains (95%), Ukrainiens (62%), Russes (99%), Gagaouzes (91%), Bulgares (79%) et Roms (30%). Les Juifs ne citaient le yiddish qu'à 26%.

En Transdnestrie, des dispositions légales imposent à l'écrit l'usage exclusif du cyrillique aux populations moldaves. Les écoles qui tentent de s'y soustraire sont soumises à toutes sortes de pression qui peuvent aller jusqu'à l'emprisonnement des enseignants.

V. Education

1) Généralités

Scolarité obligatoire jusqu'à 15 ans. 4% de la population est analphabète. Les cas d'analphabétisme sont plus fréquents chez les jeunes filles que chez les garçons.

A l'époque de l'URSS, les élèves du secondaire pouvaient recevoir un enseignement en roumain ou en russe, bien que les voies d'excellence menant aux filières universitaires convoitées étaient réservées aux russophones.

Au début de la décennie 1990, le nombre d'écoles roumaines est en progression (de 1045 en 1991 à 1065 en 1996), tandis que celui d'écoles russes régresse passant de 421 à 281 sur la même période. Le gouvernement moldave entreprend de restaurer un apprentissage plus systématique du roumain et ajoute aux programmes des élèves des cours de littérature et d'histoire de la Roumanie. Roumanie et Moldavie instaurent ensuite des systèmes d'équivalence dans les cursus et les diplômes des étudiants. Des milliers d'étudiants moldaves poursuivent désormais des études en Roumanie, pays qui a par ailleurs fourni l'essentiel du nouveau matériel pédagogique en remplacement de celui datant de la période soviétique. Avec l'arrivée au pouvoir de Vladimir Voronin et des communistes, Bucarest s'est déclaré préoccupé par les nouvelles orientations scolaires destinées à rendre obligatoire l'enseignement du russe à l'école primaire. De nombreux moldaves ont réagi à cette décision pour se plaindre de devoir apprendre la langue d'une minorité nationale. Le 13 février 2002, à l'appel du Parti démocrate-chrétien, des milliers de personnes ont manifesté dans les rues de Chisinau contre la "russification" du pays. Une seconde manifestation rassemblant 20 000 personnes s'est déroulée le 19 février 2002 pour réclamer cette fois la démission du président Voronin et la dissolution du Parlement, responsables de cette orientation politico-linguistique qui échauffe les esprits et commence à polariser les oppositions au régime. Devant l'ampleur de ces manifestations le gouvernement a décidé le 23 mars 2002 de renoncer à imposer le russe à l'école. Ces manifestations indiquent que dans ce pays à l'identité incertaine, les aspects culturels et linguistiques restent socialement sensibles et politiquement significatifs.

Des programmes d'échange avec des universités turques pour les Gagaouzes ou Bulgares ont été mis en place au cours des années 1990 à destination des étudiants issus de ces communautés.

Les questions scolaires et linguistiques représentent des sujets de forte tension politique. A l'été 2004, les relations entre la Moldavie et la Transdnestrie ont continué de se dégrader à la suite de la fermeture unilatérale des écoles roumanophones sur le territoire de la république sécessionniste. Des dizaines d'enfants et adolescents ont pendant des semaines été privés d'enseignement sur le territoire sécessionniste.

2) Structure

50% de la population a suivi une éducation primaire, 24,5% de la population a effectué une scolarité secondaire, 8,7% de la population dispose d'une formation supérieure.

Ecoles primaires : **6 à 10 ans.**

Etablissements secondaires : le secondaire couvre 7 ou 8 années. Premier cycle de 10 à 14 ans et second cycle de 14 à 17 ans (sanctionné par un certificat dit de maturité si le cursus est inachevé.) 18 ans (baccalauréat lorsque l'élève accomplit le parcours complet).

Etablissements supérieurs : la Moldavie soviétique plus industrialisée et socialement plus complexe a vu le nombre de ses étudiants augmenter de façon significative à l'intérieur d'un système favorisant les Russes et les Ukrainiens. En 1995, la Moldavie disposait de 10 institutions d'enseignement supérieur, dont 4 fondées après l'indépendance du pays. Certaines d'entre elles sont des institutions privées.

L'enseignement dans le supérieur est assuré dans les universités, les académies, les instituts supérieurs d'éducation, les conservatoires et les collèges. Les formations techniques supérieures équivalentes des IUT français couvrent généralement un cycle d'études de trois ans.

VI. Religion

La liberté religieuse est constitutionnellement reconnue dans un pays où la religion chrétienne orthodoxe occupe en fait la place de religion officielle.

Une loi interdit le "prosélytisme abusif" destinée comme en Russie et en Ukraine à entraver l'installation des religions étrangères issues des courants protestants. Tous les membres des clergés qui désirent se rendre à l'étranger afin de participer à des manifestations doivent préalablement obtenir une autorisation des autorités.

Aucun document n'indique que des personnes seraient détenues en Moldavie pour des motifs religieux.

1) Les Chrétiens

Majoritairement orthodoxes. Une controverse entre l'Eglise métropolitaine de Moldavie (patriarcat russe) soutenue par l'Etat et l'Eglise métropolitaine de Bessarabie (patriarcat

roumain) a entraîné une division de la communauté orthodoxe. Comme en d'autres pays de l'Europe orientale, on a assisté depuis une dizaine d'années à l'émergence de courants protestants. Des incidents se sont parfois produits entre des membres de l'Eglise orthodoxe et des adeptes du baptisme ou des Témoins de Jéhovah. Les autorités moldaves refusent de procéder à l'enregistrement des Témoins de Jéhovah.

En Transdnestrie, toutes les religions, à l'exception de la religion orthodoxe, doivent faire face à l'intolérance des autorités. Les Baptistes et les Témoins de Jéhovah ne disposent pas d'existence légale. Empêchés de manifester, soumis à toutes sortes de tracasseries visant leurs productions éditoriales, des membres de l'église baptiste ont protesté à de nombreuses reprises contre les mesures d'interdiction dont ils sont l'objet de la part des autorités. Les Témoins de Jéhovah sont généralement accusés d'activités antipatriotiques et pro-occidentales. Leur refus de servir dans les forces armées dans une région séparatiste fortement militarisée contribue à ostraciser les membres de cette communauté.

2) Les Juifs

Comme en d'autres pays issus de l'effondrement soviétique, la mémoire des pogroms du début du siècle organisés par la police tsariste, l'holocauste nazi et l'antisémitisme de la période stalinienne pèsent dans les consciences et sur l'histoire du pays.

250.000 juifs vivaient en Moldavie en 1919, ils ne sont plus que 30.000 aujourd'hui. Population très urbanisée, la communauté juive est installée dans la capitale Chisinau, ainsi que dans d'autres villes comme Balti, Soroka et Tiraspol.

Des milliers de juifs ont quitté la Moldavie en 1992 à destination d'Israël, pour fuir une situation sociale et économique difficile, ainsi que les conséquences du conflit en Transdnestrie.

La Moldavie officielle se montre vigilante à l'égard des idées susceptibles d'encourager des comportements antisémites. Ces mesures sont en revanche sans effets sur des propos ou des actes antisémites qui ont pu être constatés dans certains milieux.

Les juifs souvent russophones ont pu être l'objet de discriminations professionnelles au moment de l'établissement du moldave comme langue nationale.

Bien qu'aucun parti politique important ne se risque sur le terrain de l'antisémitisme revendiqué, des graffitis antisémites apparaissent parfois sur des murs de la capitale. Des tombes juives ont été vandalisées dans le cimetière de Chisinau, des articles à tonalité antisémites sont imprimés dans certains médias et des personnes ont pu être victimes d'agression du fait de leur ascendance juive. Le 3 mai 2005, 6 sépultures juives ont été endommagées dans le cimetière de Chisinau. 3 jeunes ont ensuite été arrêtés mais les motifs de ces actes sont restés sans véritable explication de la part des autorités. La communauté juive, de son côté a fait savoir qu'elle ne le rattachait pas à une action d'antisémitisme.

Depuis le milieu des années 1990, un certain nombre de synagogues ont été fermées en Transdnestrie et des Juifs se plaignent du climat d'hostilité qui peut régner dans la république séparatiste. Entre le 14 mars et le 30 mars 2004, environ 70 tombes juives ont été profanées dans le cimetière de Tiraspol.

Comme dans l'Ukraine voisine, on assiste depuis une dizaine d'années à un renouveau de la culture et de la présence religieuse juive. La communauté juive de Chisinau, la plus importante du pays représentée au sein d'associations communautaires dispose d'une synagogue, d'institutions scolaires de tous niveaux, de la maternelle au supérieur. Celle-ci gère également une bibliothèque, une entreprise de pompes funèbres et un musée consacré à la mémoire hébraïque du pays. Des associations communautaires ont été mises en place pour venir en aide aux personnes âgées plongées dans la misère depuis l'effondrement du système soviétique.

Des ouvrages et un quotidien "Nash golos" sont publiés et de nombreux spectacles sont inspirés de l'histoire des juifs de Moldavie. La culture juive est également diffusée au travers des programmes de radio et de télévision.

3) Les Musulmans

Les musulmans sont très peu nombreux (0,20% de la population). Le Département d'Etat américain rapporte que l'Organisation Spirituelle des Musulmans en Moldavie s'est trouvée confrontée à des difficultés d'enregistrement. Certaines associations invoquent également des discriminations dont certains réfugiés Afghans ou Tchétchènes pourraient être l'objet.

Le rapport 2003 sur les religions du Département d'Etat américain indique que le 27 juillet 2002, des agents du ministère de l'intérieur ont arrêté et interrogé pendant 3 heures le chef de l'organisation spirituelle des Musulmans de Moldavie. Ce dernier a déclaré avoir été entendu pour des motifs attachés à des activités terroristes, sans que le ministère de l'intérieur n'apporte de son côté plus d'éclaircissement sur cette audition.

VII. Médias

La liberté d'expression est limitée. La Moldavie compte cependant plusieurs stations de radio indépendantes dans les grandes villes du pays, en langues russe et roumaine, l'une d'entre elles est une radio religieuse (orthodoxe). Les partis politiques possèdent des journaux qui peuvent se montrer critiques à l'égard des orientations du gouvernement. Les articles de loi prévoyant des sanctions à l'encontre des journalistes pour atteinte à la dignité et l'honneur du Président de la république ont été supprimés en 1995. L'opposition peut aussi paradoxalement s'en prendre à la liberté d'informer. En 2005, Reporters sans frontières a signalé le harcèlement exercé par Iurie Rosca, leader du Parti populaire chrétien-démocrate et vice-président du Parlement à l'encontre d'une partie de la presse indépendante. Ce dernier a en particulier attaqué le journal Timpul de dimieata, un quotidien populaire roumanophone, lui réclamant la somme de 50 000 euros pour un article que le chef du PPCD a considéré comme diffamatoire.

La presse et la télévision dépendent encore largement de l'Etat et le gouvernement exerce un contrôle sur la presse écrite.

L'article 4 de la loi sur l'information pénalise la "diffamation" et la "contestation" des institutions d'Etat; des dispositions légales ont toutefois été adoptées depuis deux ans pour lever certaines des entraves les plus flagrantes à la liberté de la presse. Le Parlement a obtenu en 1998 le droit constitutionnel de nommer les dirigeants de la radiotélévision d'Etat (Téléradio) sans consultation préalable du Conseil de l'audiovisuel.

Les publications étrangères ne sont soumises à aucune interdiction spécifique de la part des autorités, toutefois leur prix très élevé en limite la diffusion. Depuis l'élection de Vladimir Voronin, la majorité de la presse en Moldavie publie une édition de ses journaux en russe, alors que les russophones ne représentent que 36% de la population du pays. Des versions moldaves de titres russes figurent parmi les tirages russophones les plus importants de l'ancien espace soviétique. En Gagaouzie, on compte quatre journaux en gagaouze (Ana sosu, Gagaz sesi, Hal Birlîi et Acic goz) et deux magazines (Saabaa Yildizi et Gunescik) ; deux autres magazines (Gagouz et Kirlangac) sont publiés par les Gagaouzes de Chisinau.

Les journalistes continuent d'être soumis à toutes sortes de pressions et peuvent être victimes d'agressions physiques plus ou moins graves. Des journaux russophones ont fait l'objet d'actes de vandalisme contre leurs locaux.

Le gouvernement ne limite pas l'accès à Internet et ne pratique pas de censure académique dans les universités.

Dans la République de Transdnestrie soumise à un état d'urgence, les principaux médias sont placés sous contrôle total des autorités. **La télévision et la radio sont propriété d'Etat.** Aucune radio indépendante n'y est autorisée. Les journalistes roumanophones sont particulièrement visés. La République autoproclamée dispose de deux journaux; l'un est contrôlé par les autorités régionales, l'autre dirigé par les édiles de la ville de Tiraspol. Les journaux étrangers sont introuvables.

Les journalistes du journal "Acik Gîoz" installé à Comrat, la capitale de la **Gagaouzie** se sont vus interdire l'entrée du centre de presse de l'Assemblée législative locale au motif que les articles publiés ne présentaient pas une vision objective de la situation politique dans la région.

VIII. Structure politique

République unitaire : la Moldavie est un Etat indépendant de l'URSS depuis le 27 août 1991. **Constitution**: la Constitution a été adoptée par le Parlement au mois de juillet 1994 et est entrée en vigueur le 27 août 1994. Le Président est le chef d'Etat, qui nomme le Premier ministre, responsable de la politique du gouvernement devant le Parlement.

Régime: parlementaire depuis la modification constitutionnelle de l'été 2000. Assemblée unicamérale comptant 101 députés élus pour 4 ans.

Le Président de la République était élu au suffrage universel direct pour une durée de 5 ans, avant qu'une réforme constitutionnelle conduite par les parlementaires n'impose le principe d'une élection par l'Assemblée pour une période de 4 ans en juillet 2000. Le Président Petru Lucinschi a perdu sa bataille en faveur d'un système présidentiel maintenu et renforcé. La Moldavie est donc revenue vers **un système parlementaire.**

Le 22 septembre 2000, le Parlement a adopté en seconde lecture la loi sur l'élection du Président (64 voix pour, 29 contre). Tout candidat à la présidence doit, pour se présenter, avoir le soutien d'au moins 15 députés, être âgé d'au moins 40 ans, être citoyen moldave, parler la langue du pays et y résider depuis 10 ans. Pour être élu, il doit recueillir les trois cinquièmes des voix du Parlement.

Le Président est élu par le Parlement dans les 45 jours qui suivent les élections parlementaires. La prochaine élection du président se tiendra dans les 45 jours qui suivront les élections législatives du 6 mars 2005.

Chef d'Etat : Vladimir Voronin (62 ans) leader du Parti Communiste né en Transdnestrie. Proche de Moscou en 2001, ses relations avec Moscou se sont ensuite distendues en raison de la politique russe en Transdnestrie. Aujourd'hui Vladimir Voronin est un leader communiste, pro-occidental, favorable à l'intégration de son pays au sein de l'UE.

Il a été élu au suffrage indirect le 4 avril 2001 avec 71 voix sur 101 à la présidence de la république à la suite de la victoire des candidats communistes aux élections législatives du 25 février 2001. Il a été réélu le 5 avril 2005 par le Parlement, en recueillant 75 voix sur 110, soit 14 de plus que les trois cinquièmes requis.

Premier ministre : Vasile Tarlev (PC) qui a succédé à Dimitru Braghis le 11 avril 2001, lequel avait remplacé le 12 mars 1999 Ion Ciubuc.

Un ministre ne peut être démis de ses fonctions que par le Premier ministre.

La situation politique est dominée par le marasme économique dans lequel s'enfonce le pays et par une instabilité institutionnelle et politique illustrée par la valse des premiers ministres en 1999. Un changement d'importance est intervenu le 5 juillet 2000: le Parlement moldave dominé depuis mars 1998 par une alliance hétéroclite entre le PC et des partis nationalistes s'est majoritairement prononcé en faveur d'un retour à l'élection du président de la république au suffrage indirect par les députés. A la fin de l'année 2000, cette modification constitutionnelle a provoqué un blocage institutionnel au sommet de l'Etat. Le Président Lucinschi a décidé de se démettre de ses fonctions, assurant l'intérim jusqu'aux élections législatives anticipées du 25 février 2001 à la suite de l'incapacité du Parlement à atteindre le quorum nécessaire à l'élection d'un nouveau Président.

IX. Elections

1) Système électoral

Le droit de vote est reconnu à tous les citoyens moldaves âgés de 18 ans. L'article 61 de la Constitution garantit le droit de vote au suffrage universel égal, direct et secret. Les élections législatives en un seul tour, ont lieu suivant le système du scrutin majoritaire. Pour disposer de représentants au Parlement, les candidats indépendants doivent obtenir plus de 3% des suffrages, 9% pour un bloc composé de deux partis et 12% pour une coalition électorale constituée de 3 partis.

2) Résultats des élections

Législatives de mars 1998 : les conditions dans lesquelles se sont déroulées les élections législatives de 1998 ont été jugées assez satisfaisantes par les observateurs internationaux.

Le Parlement élu le 22 mars 1998 par une circonscription unique, est composé de quatre partis: sur 101 sièges, 40 sont occupés par les communistes (PCRM) de Vladimir Voronin; 24 par le Bloc intitulé "pour une Moldavie prospère et démocratique" (BMPD), de centre-gauche

et soutien du président; la droite est représentée par 26 élus de la Convention démocrate de Moldavie (CDM), dirigée par l'ancien président Mircea Snegur et par 11 élus du Parti des forces démocratiques (PFD) de Valeriu Matei.

Le paysage politique est totalement bouleversé par rapport à la précédente législature de 1994. Les deux partis composant l'ancienne coalition au pouvoir, le Parti agraire démocrate et le Bloc de l'unité socialiste ont tous deux échoué à franchir la barre des 4% nécessaire pour être représentés au Parlement. Cette nouvelle situation politique résulte du double échec de la majorité précédente lié à l'aggravation des conditions économiques et à l'échec de la réunification du pays.

Législatives anticipées du 25 février 2001 : les communistes remportent la majorité absolue aux législatives anticipées du 25 février 2001 en obtenant 49,93 % des suffrages. Le PC occupe 71 sièges sur 101 de l'actuelle assemblée, contre 40 dans la précédente. Cette position de force au Parlement a assuré sans difficulté l'élection de son leader Vladimir Voronin au poste de Président.

La coalition de partis centristes du Premier ministre sortant Dumitru Braghis a rassemblé 13,45 % des voix et le Parti populaire chrétien-démocrate 8,8% des suffrages. Seuls ces trois partis sur les 17 qui se sont présentés, en plus des candidats indépendants, ont passé la barre des 6% des voix nécessaires pour entrer au Parlement.

Les observateurs de l'OSCE ont observé que le scrutin législatif s'était déroulé d'une manière satisfaisante et démocratique, tout en déplorant qu'il n'ait pu se tenir en Transdnestrrie.

Législatives du 6 mars 2005 : les observateurs de l'OSCE présents sur place considèrent que cette séquence législative s'est déroulée conformément aux standards internationaux. **59% de participation. Victoire des communistes aux élections législatives.** Le PC du Président Voronin recueille 46 % des voix et remporte 57 sièges. Le bloc "Moldavie démocratique" d'inspiration centriste soutenu par le monde affaires et dirigé par le maire de Chisinau Serafim Urechean rassemble 28 % des voix et 34 sièges. Le Parti populaire chrétien (PPCD) formation de centre droit, est la troisième force du pays avec 8,36% des suffrages et 10 sièges.

X. Partis politiques

La Moldavie est un Etat multipartite ; le pluralisme politique est consacré dans la constitution aux articles 1 et 5. Parallèlement, l'article 41 garantit le droit des citoyens de s'associer librement en partis politiques.

L'émergence d'une vie démocratique à partir de 1990 a entraîné la multiplication des partis politiques. Pour tenter d'endiguer cette inflation de mouvements, le gouvernement a imposé un nombre minimum de 5000 membres présents sur l'ensemble du territoire moldave pour recevoir une autorisation d'existence légale.

Lors des élections législatives de février 2001, des partis, des coalitions et des candidats indépendants se sont présentés aux suffrages des électeurs moldaves. Les blocs électoraux sont mouvants d'une élection à l'autre, dans un pays où le paysage politique est loin d'être stabilisé. Seul le parti communiste, revenu démocratiquement au pouvoir en 2001 présente un caractère de stabilité structurelle du fait de son organisation centralisée autour de laquelle

s'organise la vie politique du pays. Il représente à l'heure actuelle le seul cas de PC d'un pays post-soviétique, devenu indépendant, qui se soit imposé dans les urnes depuis la fin de l'URSS.

Alliance sociale et démocratique (Partidul Democratei Social : PDS) : dirigé par Dimitru Braghis, ancien premier ministre. Mouvement social et politique de centre droit dont le premier congrès s'est tenu le 19 avril 1997 et s'est tout d'abord intitulé "Alliance civique pour les réformes". En 1999, il est devenu "Furnica" (Fourmi) avant de changer de nouveau de nom le 15 décembre 2001 sous l'appellation d'Alliance sociale et démocratique. La direction du mouvement a alors voté une version réformée du programme du parti et a décidé de placer à sa tête le leader de l'Alliance Braghis, futur premier ministre à la tête du parti. **En janvier 2002**, le mouvement Mère Patrie, (Plai Natal) enregistré le 26 février 1999 et conduit par Vladimir Babii a rejoint l'Alliance sociale et démocratique.

L'Alliance sociale et démocratique moldave a participé aux élections parlementaires de 1998 et 2001, ainsi qu'aux élections régionales de 2003. Le 19 juillet 2003, l'Alliance démocratique moldave a décidé de suspendre ses activités pour rejoindre "Notre Moldavie" au sein du bloc électoral Moldavie Démocratique.

Bloc électoral "Mère Patrie" (Patria – Rodina) : constitué de deux partis socialistes. **4,9% des suffrages, aucun représentant.**

Bloc électoral Moldavie Démocratique (Blocul Electoral Moldova Democrita) : 28 % des voix, deuxième force politique du pays avec 35 députés

Le bloc Moldavie Démocratique est constitué autour de 3 partis : Notre Moldavie de **Dimitru Braghis**, le Parti démocrate de Moldavie de **Dimitru Diacov** et le Parti social libéral moldave dirigé par **Oleg Sebrian**.

Mouvement socio-politique Républicain (Miscare Social–Politica Republicana Ravnopravie) : créé le **13 juin 1998** et dirigé par **Valery Klimenko**, le programme de ce mouvement social et politique est fondé sur le principe de justice sociale. Ce mouvement né au cœur de la crise sociale et économique des années 1990 prône un meilleur accès des citoyens à l'éducation et milite pour un renforcement des liens avec les pays voisins, Belarus, Ukraine et Russie. **Avec 2,85 % des voix, Ravnopravie n'a pas de représentant au sein au Parlement.**

Notre Moldavie (Alianta Moldova Noastra) (AMN) : coalition du centre **présidée par Veaceslav Untila, Dimitru Braghis, ancien premier ministre et Serafim Urechean, actuel maire de Chisinau.** Cette coalition s'est constituée en tant que parti au travers de la fusion de 3 mouvements, l'Alliance sociale et démocratique, le Parti libéral, l'Alliance des indépendants de Moldavie. Le Parti démocratique du peuple a rejoint le parti le jour de sa fondation le 19 juillet 2003. C'est Serafim Urechean qui a conduit cette coalition lors des élections du 6 mars 2005. **Notre Moldavie compte 22 députés dans l'actuelle assemblée.**

Parti communiste de Moldavie (Partidul Communistor din Republica Moldova) (PC) : dirigé par **Vladimir Voronin** ministre de l'intérieur de Moldavie à l'époque soviétique. Au départ proche de Moscou, au point de susciter l'inquiétude d'un certain nombre de citoyens moldaves sur les risques de russification du pays, le PC s'est à l'heure actuelle considérablement éloigné des positions russes en raison du rôle joué par Moscou en Transdnestrie.

Naguère partisan d'une économie administrée, le PC moldave à la ligne idéologique évolutive et hétérodoxe s'affirme désormais en faveur d'une intégration économique de la Moldavie au sein de l'UE. Ce PC "new-look," pro européen a également eu pour souci de soigner ses relations avec l'actuelle administration à Washington. Un contingent réduit de soldats moldaves se trouve à l'heure actuelle engagé en Irak au côté des membres de la coalition.

Cette réorientation idéologique inattendue du PC a eu pour effet de modifier l'ensemble du paysage politique, privant l'opposition de l'essentiel de son programme.

Grand vainqueur des élections du 25 février 2001 avec 49,93 % des voix et 71 sièges, son leader est devenu Président de la République de Moldavie à la suite d'un vote du Parlement le 4 avril 2001. Avec 46,89 % des voix lors des élections du 6 mars 2005, le PC a perdu un peu plus de quatre points par rapport à la précédente consultation tout en se maintenant comme la première force politique du pays. Il dispose de 56 députés dans la nouvelle assemblée.

Le PC publie "le Communiste" (Communistul) qui tire à 800 exemplaires. Cet hebdomadaire, frappé de la faucille et du marteau, chante les louanges de Vladimir Poutine et des "frères communistes chinois".

Parti démocratique de Moldavie (Partidul Democrat din Moldova : PDM) : dirigé par Dumitru Diacov. En 1997, ce mouvement social démocrate s'intitulait : Mouvement pour une Moldavie prospère et démocratique, un bloc du centre destiné à soutenir la politique du Président d'alors Petru Lucinschi. En 2000, le parti s'est réformé pour devenir le Parti Démocratique de Moldavie. Durant cette période, les effectifs du mouvement ont fortement augmenté passant de 8000 membres à 2500. Son journal "Dialogue" (Dialog) tire à 7000 exemplaires. 9 députés dans l'actuelle assemblée.

Parti populaire chrétien démocrate (Partidul Popular Crestin Democrat) (PPCD) : dirigé par Iurie Rosca. Le PPCD orienté au centre droit favorable à l'intégration de la Moldavie au sein des structures de l'OTAN et de l'UE. Avec 9,4 % des voix et 11 députés, le PPCD est la troisième force politique du pays. Ce parti a recueilli un résultat à peu près équivalent à la précédente consultation électorale de 2001 où il disposait déjà de 11 sièges.

Mouvement nationaliste créé en 1988, enregistré officiellement en 1989, connu jusqu'en 1992 comme le **Front populaire moldave**, ce parti anticommuniste et nationaliste a défendu au début de la décennie 1990 le principe de la réunification entre la Moldavie et la Roumanie. Associé aux Chrétiens-démocrates européens, ses thèmes de campagne sont : la lutte contre la corruption et la délinquance, l'éradication de la pauvreté, la réforme de l'Etat et de l'administration ainsi que l'intégration régionale au système économique européen. Très hostile aux menaces de "russification" politique et culturelle lors du retour des communistes en 2001, il a échappé à une menace d'interdiction grâce à l'intervention du Conseil de l'Europe auprès des autorités en février 2002. Il est l'un des partis à la tête des grandes manifestations de l'hiver et du printemps 2002 contre l'instauration du russe à l'école et dans les médias. Son leader Iurie Rosca est connu pour être proche de l'actuel président ukrainien, champion de la révolution orange Viktor Ioutchenko.

Comme nombre de partis moldaves, le PPCD publie un journal "Tara" (Patrie) qui tire à environ 33 000 exemplaires.

Les partis ayant obtenu moins de 6% des voix et qui ne disposent donc pas de représentants au sein du Parlement.

Parti de la justice économique et sociale de Moldavie (Partidul Dreptatii Social-Economice din Moldova : (PDSEM) : fondé le 25 juillet 1997 par Maricica Livitchi, une ancienne membre du Parti agraire et démocratique de Moldavie. Dirigé par Nicolae Alexei, le PDSEM s'affirme en faveur de la justice sociale, pour l'édification d'un Etat de droit et pour la mise en place de moyens de lutte efficace contre la corruption. **1,7% des voix, pas des représentants au Parlement.**

Parti social libéral moldave (Partidul Social Liberal) : dirigé par Oleg Serebrian, un ex-politologue d'origine russe, un secrétaire général ukrainien et un responsable des minorités nationales tsiganes. Idéologiquement favorable à l'Europe et à l'établissement d'une société démocratique inspirée du modèle occidental, ce nouveau parti qui séduit les milieux intellectuels, les jeunes et les femmes a recueilli plus de 12 000 adhérents depuis sa création en mai 2001. 4 députés à l'assemblée.

Parti des socialistes de Moldavie (Partidul Socialistilor din Republica Moldova: SPRM): dirigé par Veronica Abramciuc, directeur général du département des relations nationales de l'Etat dans l'économie. Petit parti de gauche issu d'une scission avec le PS en 1996, dont les thèses ont été dans le passé assez proche de celles du PC.

Parti socialiste de Moldavie (Partidul Socialist din Moldova: PS): dirigé par Victor Morev. Comme dans les autres pays post-soviétiques, le PS Moldave est né en 1992 à partir d'une transformation du PC. Il revendique un peu plus de 7000 militants et a participé aux élections nationales au sein des différents blocs électoraux depuis 1994.

Parti social-démocrate de Moldavie (Partidul Social-Democrat din Moldova) (PSDM): dirigé par Ion Musuc. Alexandru Coselev Ion Negura et Oazu Nantoi, conseillé de la fondation Soros à Chisinau sont les vice-présidents du PSDM. Petit parti proche des sociaux-démocrates européens. Le PSDM agit en faveur de l'établissement d'une économie sociale de marché et à la promotion de syndicats indépendants. **2,93 % des voix, pas de représentant au Parlement.**

Parti paysan chrétien et démocratique de Moldavie (Partidul Taranesc Crestin Democrat din Moldova : PTCDM): fondé le 20 mai 1999 et dirigé par Vladimir Reus. Profil type du parti populaire et traditionaliste, ouvert à toutes les composantes de la société moldave. Ce mouvement se réfère aux valeurs chrétiennes de l'individu et place au devant de ses préoccupations les questions économiques en général et de l'agriculture en particulier. Partisan d'une économie ouverte, il se veut l'ardent partisan de la petite propriété privée dans le monde paysan. Comme en 2001, le PTCDM n'a pas dépassé la barre des 6%. Le 6 mars 2005, il n'a rassemblé que 1,4% des suffrages et ne dispose donc pas de représentants à l'assemblée.

Les autres partis

Ligue de la jeunesse nationale moldave (Liga Nationale a Tineretului din Moldova : LNTM): dirigé par Valeriu Strelet. Cette alliance politique a milité pour des réformes économiques et sociales profondes et pour l'instauration d'un régime présidentiel et d'un système bicaméral.

Il s'est également affirmé en faveur d'un régime fédéral et démocratique représentant toutes les minorités du pays. Présent lors des consultations électorales dans les années 1990, il s'est ensuite rapproché du Parti Social Libéral et a rejoint la coalition "Mère Patrie" dirigé par Vladimir Babii en 2001. **Il ne dispose d'aucun représentant à l'heure actuelle**

Mouvement pour l'action européenne: fondé au mois de janvier 2006 par un historien, Anantol Petrescu, ce parti est un mouvement d'inspiration libérale favorable à l'établissement d'un Etat de droit et à l'intégration de la Moldavie au sein de l'Otan et de la CEE. Le nouveau parti souhaite également permettre l'établissement de relations privilégiées avec les pays voisins comme la Roumanie et l'Ukraine. Ce mouvement anticipe sa participation aux élections de 2009. Son leader a déclaré qu'il ne travaillerait pas avec le Parti démocrate du peuple (PPCD) ni avec le Parti social libéral, mais envisagerait une collaboration éventuelle avec l'alliance "Notre Moldavie" ou avec le Parti social démocrate (PSDM).

Parti agraire et démocratique de Moldavie (Partidul Democratic Agrar din Moldova : PDAM): fondé en 1990 et dirigé par Anatol Popusoi. Ancien parti de gouvernement, le PDA représente les intérêts du secteur agro-industriel et préconise un programme de réformes économiques et sociales modérées. Parti important de la Moldavie indépendante au début de la décennie 1990, le PDAM qui a participé à toutes les consultations électorales depuis 1994 n'a cessé depuis 1998 de voir son influence régresser.

Il dispose d'un journal "Peuple et pays" (Pamant si Oameni) dont le tirage se situe autour de 4500 exemplaires.

Parti des forces démocratiques (Partidul Fortelor Democratice : PDF) : dirigé par Valeriu Matei. En perte de vitesse, le Parti des forces démocratiques était la deuxième formation de centre droit lors des élections de 1998 avec 8,8% des suffrages. Le PDF est hostile à la restauration du système communiste, favorable à l'économie de marché et à la privatisation de certaines entreprises. Il est un ardent défenseur d'une intégration de la Moldavie au sein des structures européennes.

Parti de la justice économique et sociale de Moldavie (Partidul Dreptatii Social-Economice din Moldova : PDSEM) : fondé en 1999 et dirigé par Marina Livitchi. Le PDSEM affirme le caractère unitaire de l'Etat. Ce mouvement plaide pour l'établissement d'une politique de sécurité sociale, pour une réforme des retraites et pour un renforcement des moyens de lutte contre la corruption. 1,7 % des voix lors des élections du 6 mars 2005. Pas de représentant au Parlement.

Pays Natal (Plai Natal) : créé le 26 février 1999 et dirigé par Vladimir Babii. Ce mouvement d'inspiration centriste a décidé de rejoindre lors de son quatrième congrès en janvier 2002, l'Alliance démocratique de Moldavie de Dimutru Braghis qui lui-même s'est fondue à l'intérieur de "Notre Moldavie". Elle se trouve à l'heure actuelle au sein du bloc "électoral Moldavie démocratique".

Parti républicain de Moldavie (Partidul Republican din Moldova : PRM) : fondé le 5 octobre 1999 et dirigé par Valerian Hortolomei et Ion Curtean. Le programme du parti s'articule autour de l'affirmation d'une Moldavie démocratique et souveraine ainsi que de l'émergence d'une société civile susceptible de pérenniser une stabilité politique, économique et sociale. Le PRM dispose en principe d'un quotidien "Respublica" à la parution aléatoire. Ce parti a recueilli 0,04% des voix. Il ne dispose pas de représentants à l'assemblée.

Union centriste de Moldavie (Uninea Centrista din Moldova : UCM) : fondé le 15 mai 2000 et dirigé par Mihai Petrache. Ce parti centriste s'oppose à une bureaucratie pesante et affirme les valeurs de l'initiative privée. Il soutient le principe de la responsabilité de l'individu, sans pour autant nier le rôle arbitral de l'Etat afin de préserver un système social équilibré. Favorable à une intégration de la Moldavie au sein de l'UE, il est aussi un défenseur de l'intégrité du pays et plaide pour la démilitarisation complète du territoire afin de trouver une issue au conflit avec la Transnistrie. **L'UCM a recueilli 0,75% des voix lors des élections de mars 2005. Il n'a pas de représentant au Parlement.**

Union Travailleuse (Partria Riordina : PR) : fondé le 25 septembre 1999 et dirigé par Gheorge Sima. Ce petit parti de gauche se pose en défenseur des intérêts de la classe ouvrière. Le PR prône l'établissement d'une économie mixte au sein de laquelle le rôle arbitral de l'Etat est préservé afin de préserver de nécessaires équilibres sociaux. Présent lors des législatives de 2001, ce parti a obtenu 0,98% des voix en mars 2005. Avec 0,91 % des voix, il ne dispose d'aucun représentant au Parlement.

En Transnistrie

Absence de pluralisme politique.

Mouvement Renouveau (Obnovlenye) : parti politique lié aux milieux d'affaires et en particulier du groupe Sheriff qui contrôle l'essentiel de l'économie de l'entité. **Il a obtenu 23 sièges** sur les 43 que compte l'assemblée au moment des élections parlementaires du 11 décembre 2005.

Mouvement République (Respublica) : parti proche du Président Smirnov. **Il a rassemblé 20 sièges** lors des élections du 11 décembre 2005.

Percée (Proryv) : mouvement de jeunesse proche du Président Igor Smirnov et dont l'idéologie est à la fois pro-soviétique, slavophile et nationaliste. Ce mouvement animé par un

docteur en sociologie, Dimitri Stoïne est souvent décrit comme étant une émanation du ministère de la sécurité d'Etat. Cette organisation entretient des contacts suivis avec la mouvance radicale russe et en particulier avec le parti de Vladimir Jirinovski et avec le Mouvement eurasiatique. Les militants de Proryv arborent des T Shirts noirs imprimés avec le nom de leur parti. Considéré comme appartenant au courant extrémiste par nombre d'observateurs européens, ce mouvement n'a pas participé à l'élection du 11 décembre 2005.

Unité (Yedinstvo) : dirigé par Vladimir Solonar, ce mouvement apparu en 1988 rassemblait des Russes, des Ukrainiens et des Bulgares sur une ligne idéologique favorable au maintien des structures étatiques de l'ancienne URSS. Ce parti hostile à tout rapprochement avec Bucarest a obtenu 20% des voix sur l'ensemble du territoire moldave lors des élections législatives de 1994.

Union des forces patriotiques : mouvement étudiant basé à Tiraspol dirigé par Vasili Iakovlev qui entretient des liens avec d'autres mouvements nationalistes et antisémites similaires en Russie. Son programme est inspiré de l'organisation Pamiat, nostalgique de l'URSS. La Chanson russe dispose d'une milice de jeunes en armes attachés aux services de répression de la région séparatiste.

En Gagaouzie

Mouvement Gagaouze (Gagauzi Halki) : dirigé par Konstantin Tanshandji. Fondé en 1989, enregistré légalement en octobre de la même année, ce mouvement représente les intérêts régionalistes du peuple gagaouze à l'intérieur de l'ensemble moldave.

Parti de la mère patrie : dirigé par Andrei Cheshmeji.

XI. Syndicats

La loi autorise en principe l'établissement de syndicats indépendants. Elle reconnaît la liberté syndicale et la possibilité d'appartenir au syndicat de son choix, mais des pressions peuvent être exercées afin que des employés s'affilient à des organisations qui ont la faveur des autorités. 50 % environ des travailleurs moldaves sont membres d'un syndicat.

Il existe deux confédérations syndicales : la conférence des syndicats moldaves (TUCM) et la confédération des syndicats libres solidaires (Solidarité) soutenue par les autorités.

Le droit de grève est reconnu, sauf dans un certain nombre de services publics stratégiques (contrôleurs aériens, juges, militaires, etc.). Il n'y a pas de loi spécifique concernant les syndicats dans le pays, les autorités utilisent ce vide juridique pour justifier leur refus d'enregistrer de nouvelles structures syndicales souhaitant obtenir un enregistrement légal. L'absence de toute vie syndicale indépendante ajoute un facteur de vulnérabilité sociale pour les employés du pays confrontés à une crise sociale et économique sans précédent.

Des conventions ratifiées par le Gouvernement, les syndicats et les entreprises fixent le minimum salarial. Des commissions spécialisées disposant d'un dispositif d'appel sont chargées de régler les conflits du travail.

18 ans est en principe l'âge légal au travail. Les jeunes entre 16 et 18 ans peuvent toutefois sous certaines conditions être autorisés à travailler.

Le travail forcé en particulier celui des enfants est interdit. Dans la réalité, la situation économique du pays pousse nombre de familles à faire travailler leurs enfants, notamment dans le domaine agricole.

Le salaire mensuel se situe aux alentours de 200 lei (16 Euros) dans le secteur public et 550 lei (44 Euros) dans le privé.

La sécurité au travail, est souvent négligée compte tenu des mauvaises conditions économiques qui règnent dans le pays. Les ouvriers peuvent évidemment refuser des conditions de travail qu'ils jugeraient dangereuses, mais dans la réalité cela ne se produit jamais.

Le temps de travail est de 40 heures par semaine avec au moins un jour de congé. Il existe une inspection du travail dont l'efficacité est totalement entravée par les mauvaises conditions sociales et économiques qui sont celles du pays. Selon un rapport de cette dernière pour l'année 2005 indique que 121 personnes auraient été victimes d'un accident du travail. 41 d'entre elles seraient mortes.

XII. Associations et groupes de défense des droits de l'homme

La liberté d'association et de réunion est reconnue par la Constitution (articles 41 et 42). Le droit de manifester pacifiquement et de participer à des réunions publiques n'est pas limité par la loi.

Le 24 juillet 1997, la Moldavie a ratifié la Convention européenne des Droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Un centre des Droits de l'homme a ouvert le 18 mars 1998 à Chisinau. Un rapport sur la situation des Droits de l'homme en Moldavie est présenté devant le Parlement chaque année et des juristes sont chargés auprès du parlement de s'assurer que les droits constitutionnels des citoyens y sont respectés. Toutes les grandes ONG spécialisées dans la défense de Droits de l'homme sont présentes dans la capitale moldave. Celles-ci ne peuvent en revanche agir librement en Transnistrie. La liberté d'association et de manifestation est fortement encadrée dans l'entité séparatiste. Les autorités peuvent recourir le cas échéant à des mesures d'intimidation à l'égard de représentants d'ONG qui ne leur conviennent pas.

Des entraves au droit de manifester librement ont pu être constatées en juin 2005 lorsque les autorités de Chisinau ont empêché la tenue de la marche des fiertés homosexuelles.

XIII. Justice

1) Généralités

La Constitution stipule que le système judiciaire est indépendant. Les magistrats qui perçoivent leurs traitements avec des mois de retard sont susceptibles d'être corrompus. Pour se venger d'accusations liées à des actes de corruption ou pour des motifs de nature politique, certains procureurs n'hésitent pas à falsifier des pièces ou même fabriquer des charges dans un certain nombre d'affaires.

De nombreux procureurs ont été révoqués en 1991. L'héritage soviétique continue toutefois de peser sur l'ensemble du système judiciaire, notamment pour ce qui concerne l'impartialité des juges dans un dispositif, où les droits de la défense ne sont pas toujours respectés.

Les procureurs sont en principe seuls habilités à lancer des mandats d'arrêts, mais dans le climat de crise morale, politique et institutionnelles dans laquelle le pays est plongé, la loi est souvent bafouée par ceux qui sont sensés la faire respecter. Le manque de moyens de contrôle des services des procureurs n'empêche pas les services de sécurité de procéder à des écoutes téléphoniques en toute illégalité.

Il n'existe pas en Moldavie de système judiciaire séparé pour les personnes mineures. Les jeunes de moins de 18 ans accusés de crimes ne sont pas traités distinctement des adultes de la part de la police et de la justice. Dans les commissariats les mineurs sont détenus avec les adultes. Dans les prisons, les jeunes sont emprisonnés dans des lieux de détention spécifique. La confidentialité entre les avocats et leurs clients n'est pas respectée. Globalement le système judiciaire moldave est considéré comme peu performant, en raison d'un personnel mal formé, de problèmes matériels importants et d'un nombre d'affaires non traitées.

En Transdnestrie, les tribunaux fonctionnent à partir de règles et de lois qui sont celles adoptés par le régime séparatiste. Le Président de l'entité nomme les juges. La justice n'est pas conforme aux standards internationaux.

2) Structure

Trois degrés de tribunaux: les tribunaux de district, les tribunaux municipaux et la cour suprême. La cour suprême qui comptait 55 juges à l'été 1994 fait office de cour d'appel pour les tribunaux de district et les tribunaux municipaux.

La Cour constitutionnelle a été mise en place le 23 février 1995. La Cour constitutionnelle, organe juridictionnel autonome et indépendant des pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires est constituée de six juges, nommés pour un mandat de six ans. Deux juges sont nommés par le Parlement, deux par le président de la République et deux par le Conseil supérieur de la Magistrature.

Les pouvoirs de la cour constitutionnelle: **Contrôle de la constitutionnalité des lois, des décrets, des actes du gouvernement, ainsi que les traités internationaux qui engagent la République. La cour constitutionnelle est également chargée de la surveillance des élections et référendums, ainsi que de l'explication et de la clarification des articles de la Constitution. Les décisions de la cour constitutionnelle sont définitives.**

Peuvent conformément à la Constitution saisir la Cour constitutionnelle: a) le président de la République de Moldavie; b) le gouvernement; c) le ministre de la justice, d) la Cour suprême de justice, e) la Cour économique, f) le procureur général, g) les députés du Parlement, h) un groupe parlementaire, i) l'Assemblée parlementaire de Gagaouzie (Gagaouzie-Yeri, entité territoriale jouissant d'une autonomie à l'intérieur de la République).

Selon l'article 25 du code de procédure pénale, tout suspect ne peut être détenu au delà de vingt quatre heures, sans qu'on ne l'informe des charges qui sont retenues contre lui. Durant cette période, il peut être visité par sa famille.

Les procès sont généralement publics et les accusés disposent d'un droit d'appel. Les cautions n'existent pas, mais des garanties écrites peuvent être produites par des amis ou des membres de la famille afin de garantir la représentativité de l'accusé devant la cour.

La majorité des peines d'emprisonnement prises par les tribunaux concernent surtout des délits mineurs liés au délabrement économique et prises à l'encontre de jeunes gens.

3) Peine de mort

Abolie depuis 1997, sauf dans le cas très particulier de la désertion en temps de guerre.

4) Homosexualité

L'homosexualité est dépénalisée depuis l'abrogation par le Parlement le 15 juin 1995 de l'article 106 du code pénal pénalisant les actes homosexuels. L'âge légal concernant les relations sexuelles entre personnes consentantes est fixé à 16 ans. Une organisation "gay" est installée en toute légalité à Chisinau. Le 13 juin 2005, la cour d'appel de la République de Moldavie a déclaré illégale l'interdiction par la ville de Chisinau la marche des fiertés homosexuelles qui devait s'y dérouler le 20 mai 2005. La municipalité a été condamnée à rembourser les frais occasionnés par cette manifestation qui n'a pu se tenir à l'association organisatrice.

En Transdnestrie où pèse encore le poids des usages et des comportements sociaux de la période soviétique, l'homosexualité est toujours considérée comme une orientation sexuelle déviante.

XIV. Service militaire

Age d'incorporation: 18 ans.

Une loi sur l'objection de conscience a été adoptée au moment de l'indépendance en août 1991 afin d'éviter aux jeunes Moldaves de servir dans les forces armées soviétiques. Ce motif peut être invoqué lorsque les jeunes conscrits de la petite armée moldave désirent se soustraire à l'obligation de porter les armes. En Moldavie, le refus d'obéissance à un supérieur est passible d'une peine de prison de 1 à 5 ans. La peine capitale est applicable pour les cas de désertion en temps de guerre.

Pas d'information sur des lois s'appliquant aux réservistes. L'Etat moldave, plutôt désorganisé, n'est pas en mesure d'organiser des périodes d'entraînement pour les réservistes.

En Transdnestrie, les jeunes doivent accomplir leur service militaire dans la Garde nationale ou dans la 14^{ème} armée russe toujours présente en Moldavie à l'heure actuelle. Les jeunes Moldaves qui refusent cette incorporation sont passibles d'une peine d'emprisonnement.

XV. Forces de sécurité

Les forces armées sont placées sous l'autorité du ministère de la défense. Au début de l'année 1995, l'armée de terre totalisait approximativement 11000 soldats et 50000 réservistes (jeunes ayant effectués leur service national dans les 5 dernières années.) Ce sont essentiellement des forces de police qui se sont trouvées confrontées aux unités de l'armée russe lors du conflit de 1992 en Transdnestrie, la mobilisation des hommes entre 18 et 40 ans est venue renforcer les unités combattantes.

L'armée est constituée de trois brigades motorisées, une brigade d'artillerie et un bataillon d'assaut. Les forces aériennes se composent d'un régiment aéroporté, d'un escadron hélicoptère et d'une brigade équipée de missiles. Les armes proviennent des anciens stocks de l'armée soviétique et de la Roumanie.

Les troupes russes de la quatorzième armée (incluant également la Garde républicaine) et les "cosaques", environ 1000 hommes qui constituent une partie importante des forces de Transdnestrie ont entamé leur retrait à la suite d'accords tripartites entre la Moldavie, la Russie et l'Ukraine. Plus aucune troupe étrangère ne devrait se trouver sur le territoire de la république séparatiste à la fin de l'année 2002. La Russie n'a pas rempli ses engagements. Plus de 800 militaires russes de la quatorzième armée et des tonnes de munitions restent encore stationnés sur le territoire de l'entité séparatiste. 700 à 800 hommes sont déployés dans la "zone de sécurité" entre la Transdnestrie et la Moldavie sur la rive droite du Dniestr.

Les forces de police comptent 2500 agents parmi lesquels 900 policiers anti-émeutes (OPON) placés sous la tutelle du ministère de l'Intérieur.

En août 1991, le gouvernement a aboli le KGB et créé le ministère de la Sécurité nationale qui couvre désormais tous les organes de sécurité du pays. Malgré l'augmentation des effectifs policiers depuis 1993, les forces de sécurité peinent à lutter efficacement contre le développement de la criminalité dans un pays où la population n'a pas confiance dans sa police.

Bien que la Constitution interdise l'usage de la torture et des traitements inhumains, la police qui peut être corrompue maltraite les prisonniers et d'innombrables cas de tortures ont été signalés dans nombre de commissariats du pays.

XVI. Agents de persécution

La police peut procéder sans mandat d'arrêt à des arrestations arbitraires. Du fait de sa localisation géographique, la Moldavie est une zone de transit pour le trafic d'êtres humains et de stupéfiants vers l'Europe centrale et occidentale.

Comme en d'autres pays issus de l'effondrement de l'empire soviétique, **la criminalisation** de la société s'est fortement aggravée depuis le début des années 1990, bien que les organisations mafieuses semblent y être moins puissantes que dans d'autres pays de l'ancienne URSS. La criminalité apparaît particulièrement préoccupante en Transdnestrie.

Atteinte comme les autres pays de la région par des phénomènes de **corruption de ses institutions**, la Moldavie participe au côté de la Biélorussie et de l'Ukraine sous l'égide du

Conseil de l'Europe au projet commun de lutte contre les entreprises criminelles intitulé "pieuvre".

Du fait de l'imbrication des forces de sécurité avec les instances politiques qui gouvernent la région, les violations des droits de l'homme sont plus flagrantes **en Transdniestrie** que dans le reste du pays. Les pires abus ont eu lieu en 1992, au moment des combats les plus durs. De nombreux cas d'enlèvements, de tortures et de meurtres de civils ont pendant cette période été imputés aux membres de la police et de la garde civile de la région séparatiste.

XVII. Détention et torture

La Constitution dispose que la liberté et la sécurité constituent des droits inaliénables. Les arrestations et les détentions ne sont permises en principe que dans le cadre de la loi. Toute personne dispose du droit d'être informée sur les motifs de sa détention dans sa langue et de bénéficier de l'aide d'un avocat dans les 24 heures qui suivent son arrestation.

La Moldavie a ratifié en octobre 1997 la Convention européenne pour la prévention de la torture et l'usage de traitements inhumains et dégradants, qui est entrée en vigueur en février 1998. Le Parlement moldave a toutefois fait savoir qu'il n'était pas en mesure de garantir l'application de la Convention dans la république autoproclamée du Dniestr.

Les conditions de détention sont médiocres et les détenus souvent maltraités. Les prisons surpeuplées dans un contexte de crise économique intense souffrent de conditions sanitaires et médicales très mauvaises. Le Comité d'Helsinki pour le respect des droits de l'homme a dénoncé à de nombreuses reprises des cas de traitements dégradants et inhumains sur des prisonniers.

Le rapport au Gouvernement moldave par le Comité européen pour la prévention de la torture ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) a établi à la suite d'une visite effectuée en Moldavie en septembre 2004 un constat précis et contrasté concernant les conditions des centres de détention pour adultes et les centres de rééducations destinées aux mineurs.

Les quatre militants roumanophones du Front populaire de Tiraspol, emprisonnés depuis 1993 ont été torturés durant leur détention. La peine de mort requise contre leur leader Ilie Ilascu a été commuée en une peine de 20 ans de prison à la suite d'une campagne de protestation internationale menée par les ONG.

Des commissions d'enquête d'ONG indépendantes ont à de nombreuses reprises alerté l'opinion publique internationale sur l'état de santé d'Ilie Ilascu, leader du groupe de Tiraspol qui s'est considérablement détérioré au cours des derniers mois de l'année 2000. Ilascu a été libéré en 2001. Un de ses camarades a été libéré en 2004. 2 membres de ce groupe sont toujours emprisonnés. Un arrêt du 8 juillet 2004 de la cour européenne des droits de l'homme a condamné la Moldavie et la Fédération de Russie à verser des dommages financiers conséquents à Ilascu et ses compagnons en raison de la nature de la condamnation et des conditions de détention inhumaines et dégradantes dont ils ont été l'objet. La cour réclame par ailleurs aux Etats concernés de faciliter la libération des autres personnes dans cette affaire.

Les demandes de visite du territoire sécessionniste par Amnesty international et la Croix Rouge sont systématiquement refusées en Transdniestrie.

XVIII. Groupes à risques

Les Roms, installés dans le nord à proximité de la frontière ukrainienne sont socialement ostracisés.

Les journalistes indépendants qui se montrent trop critiques à l'égard des pouvoirs institués ne peuvent exercer librement leurs activités. Des journalistes ont été victimes d'agression ces dernières années. En Transdniestrie, la presse subit un contrôle de type soviétique.

Les Témoins de Jéhovah, comme dans d'autres pays de l'ancienne URSS n'obtiennent pas l'enregistrement légal de leur religion.

Les **roumanophones** sont l'objet de toutes sortes de discriminations de la part des autorités **en Transdniestrie**, dès lors qu'ils affichent publiquement des opinions favorables à l'unité de la Moldavie. Entre autre mesure coercitive, les institutions scolaires obligent les roumanophones à un usage exclusif de l'alphabet cyrillique.

Les femmes et les enfants peuvent être l'objet de trafics liés à des réseaux de prostitution.

L'homosexualité est criminalisée en Transdniestrie.

XIX. Réfugiés

Le 23 novembre 2001, la Moldavie a ratifié la Convention des Nations unies relative au statut de réfugié de 1951 et le protocole de 1967. 300 réfugiés et demandeurs d'asile étaient installés en Moldavie à la fin de l'année 2001. Dix à quinze personnes arrivent tous les mois pour y solliciter l'asile. La plupart d'entre eux sont en provenance de Tchétchénie, d'Irak, du Soudan, d'Afghanistan, du Nigéria et d'un certain nombre d'autres pays d'Afrique.

En 2002, 87 personnes ont sollicité l'asile politique en Moldavie. 5 se sont vu reconnaître la qualité de réfugié.

Accueil dans le pays

Le droit d'asile est inscrit dans la constitution du pays et les relations entre le gouvernement moldave et l'UNHCR, dont les bureaux ont été installés en 1997 sont satisfaisantes. Toutefois des oppositions ne manquent pas de survenir entre les autorités et l'agence des Nations unies pour les réfugiés. Cette dernière juge notamment que certains réfugiés tchéchènes n'ont pas reçu une information satisfaisante concernant leur statut légal et leur accès au marché du travail.

Le Département d'Etat américain relève que des demandeurs d'asile somaliens ont en 2000 été empêchés d'accéder auprès de la représentation de l'UNHCR : les services de l'immigration ignorant leur requête les auraient renvoyé vers leur port d'embarcation en Syrie.

Amnesty international a signalé à plusieurs reprises dans un certain nombre de publications le cas de réfugiés kurdes, militants du PKK expulsés vers Ankara par les autorités moldaves qui ont ensuite été torturés, condamnés parfois à la peine capitale et emprisonnés.

Le Département d'Etat américain note au contraire que les autorités moldaves n'ont pas procédé à des retours forcés vers des pays où des personnes seraient susceptibles d'y être arrêtées.

Aucune législation spécifique n'est prévue concernant l'application d'une protection particulière à l'égard des jeunes qui en Transdniestrie tentent de se soustraire à la conscription.

A l'extérieur du pays

15% de la population moldave vit en dehors du pays.

Une certaine tension s'est installée entre les voisins moldaves et roumains, à la suite d'une décision des autorités roumaines d'imposer en 2001 l'usage d'un passeport aux ressortissants de Moldavie, qui avaient l'habitude de circuler et de commercer librement entre les deux pays sur simple présentation d'une carte d'identité. Ce durcissement des autorités roumaines à l'égard des ressortissants moldaves fait suite aux conditions imposées par Union européenne concernant la suppression des visas pour les Roumains voyageant dans l'espace Schengen.

La demande d'asile moldave en France est récente. Elle a considérablement augmenté à partir de 1998, se situant à la cinquième place des nationalités devant l'OFPRA en 1999. Le nombre des recours moldaves qui s'élevaient à 676 en 1999 atteint le chiffre de 742 pour l'année 2000, soit une augmentation de 9,76%. Après une baisse observée en 2002, il semble que la demande en provenance de ce pays soit repartie à la hausse pour l'année 2003. A la 15^{ème} place des recours présentés devant la CRR pour le premier semestre de l'année 2003 (627 dossiers contre 451 pour l'ensemble de l'année 2002), le taux d'annulation des requérants moldaves est de 5,91%. Il se situait autour de 3,18% en 2002.

En 2004, le nombre total de recours des requérants moldaves s'élève à 1490, représentant 2,8 % de l'ensemble des dossiers devant la Commission. Cette demande a augmenté de 137,64 % par rapport à 2003, mais le taux d'annulation est resté constant, se situant à 5,79%. Cette augmentation considérable des dossiers moldaves qui place la Moldavie à la 12ème place des recours est à rapprocher d'une volonté générale de pans entiers de la population d'échapper aux conditions sociales et économiques dans le pays le plus pauvre d'Europe. En 2005, le nombre des recours des requérants moldaves est resté identique. 1477 dossiers représentant 3,83% de l'ensemble ont été jugés par la Commission. 3,70 % des dossiers ont donné lieu à une décision d'annulation. La Moldavie se situe en 2005 à la septième place des recours présentés devant la juridiction. Cette demande majoritairement masculine, qui culturellement rappelle celle des demandeurs roumains du début des années 1990, semble utiliser les mêmes filières. Les demandeurs moldaves en provenance du plus pauvre des pays d'Europe ne disposent toutefois pas des diplômes d'ingénieur de leurs devanciers roumains qui leur permettaient d'être professionnellement crédibles sur le marché de l'emploi d'un pays occidental. Les moyens invoqués dans les recours se fondent principalement sur : l'appartenance à la communauté des Témoins de Jéhovah, la revendication linguistique, la judéité et les effets multiformes de la corruption. Pratiquement aucun requérant ne provient de la République séparatiste de Transdniestrie.

XX. Documents d'identité et déplacements

La Constitution adoptée en 1994 garantit la liberté de circulation. Depuis 1997, une réforme administrative a institué l'usage d'**un seul passeport**, en remplacement des deux passeports intérieur et extérieur en vigueur précédemment.

Le système du permis de séjour (Propiska) existe toujours, mais il est d'un usage moins strict qu'à l'époque soviétique. La police peut seulement détenir des vagabonds dans des centres de rétention. Une personne ne peut y être placée uniquement en raison d'une absence de Propiska. Un arrêt de la Cour constitutionnelle du 19 mai 1997 a par ailleurs déclaré la Propiska non conforme à la loi fondamentale.

A la suite de la politique de privatisation qui s'est mis en place une personne peut désormais posséder deux résidences, son adresse ne coïncidant pas nécessairement avec celle portée sur son passeport.

Aucune frontière matérielle n'empêche les personnes de se rendre en Transdniestrie ou en Gagaouzie.

La République de Moldavie a instauré le processus de remplacement des passeports internes par des cartes d'identité qui ne mentionnent pas le lieu de résidence. Cette mesure jointe à la constitution d'un registre de la population a pour objectif de répondre aux normes internationales en matière de circulation et de libre choix du lieu de résidence.

Les autorités de la République de Transdniestrie ont mis en place leur propre système d'enregistrement des populations. Il n'y a pas de passeport ou carte d'identité établis par les autorités locales. Un document conforme à ceux en usage à l'époque de l'URSS rédigé en cyrillique dans les 3 langues russe, moldave et ukrainienne est agrafé sous la forme d'une simple feuille sur le passeport moldave. Les noms propres sont systématiquement russifiés par les administrations de l'entité avec l'adjonction du suffixe "itch".

Annexe : Transdnestrie

1) Situation générale

Capitale : Tiraspol 200 000 habitants.

Les Moldaves très minoritaires dans la capitale, sont fortement majoritaires dans trois districts ceux de Comenca (63%), de Dubossary (89%), de Grigoriopol (76%).

Superficie: 4000 km²

La Transdnestrie, sur la rive gauche de la rivière Dniestr, occupe 17% du territoire moldave.

Population : 750 000 habitants. 40% de Moldaves, 24% de Russes, 20% d'Ukrainiens, 1,9% de Bulgares, 0,5% de Gagaouzes. 20% des 750 000 habitants, surtout les jeunes ont quitté le "pays".

Les langues utilisées sont le Russe, l'Ukrainien et le Moldave.

Président: Igor Smirnov élu pour la 3^{ème} fois le 9 décembre 2001, depuis l'indépendance de 1991 pour un mandat de 5 ans (la Constitution de l'entité séparatiste ne prévoit pas de limitation à la durée des mandats du président). Igor Smirnov, ancien directeur d'usine, parachuté par Moscou a rassemblé 80% des voix face à Tom Zenovitch et Alexandre Radtchenko soutenus par Vladimir Voronin et qui ont respectivement obtenu 6,8% et 4,1% des voix.

Le Conseil de l'Europe utilise la dénomination "République moldave transdnestrienne". A l'heure actuelle la Transdnestrie ne bénéficie d'aucune reconnaissance internationale, pas même de la part de la Russie qui maintient toujours 1500 soldats sur le territoire de l'entité sécessionniste.

2) Historique

Cette région jouissait du statut de République autonome au sein de l'Ukraine jusqu'en 1940, date à laquelle elle fut réunie à la Bessarabie, un territoire roumain annexé par l'Union soviétique au lendemain de la seconde guerre mondiale, pour devenir la République soviétique de Moldavie.

Multiethnique, comme la Moldavie, ce territoire a développé dans le temps un sentiment régional spécifique affirmé au sein des populations non-roumanophones, dans la région la plus industrialisée (40%) et la plus soviétisée de la Moldavie, qui jamais dans son histoire n'a été roumaine, sauf durant la Seconde guerre mondiale.

Au tournant des années 1990, les russophones du Dniestr moldave ont refusé de devenir une minorité russophone à l'intérieur d'une Moldavie roumanophone tentée par des vellétés de rattachement avec la Roumanie. Les nouvelles lois sur la langue ont constitué le point de départ d'une tension politique récurrente qui n'a toujours pas trouvé sa résolution entre les communautés linguistiques qui composent la mosaïque moldave.

Devant les perspectives d'indépendance de la Moldavie, un mouvement pro-slave Unité (Yedinstvo) s'est constitué en 1988 pour s'opposer au Front populaire moldave, qui, à cette époque, milite pour un rapprochement avec la Roumanie.

Le processus indépendantiste entraîne une radicalisation politique de part et d'autre du Dniestr.

Entre décembre 1989 et août 1990, une série de plébiscites sur le degré d'autonomie de la république sécessionniste se succèdent. Le 2 juin 1990, le Congrès des députés du Dniestr décide de précipiter les évolutions par la mise en place d'un espace économique autonome.

La proclamation d'indépendance de la Gagaouzie au sud du pays le 19 août 1990 contribue à pousser les populations d'origine russes et ukrainiennes du Dniestr dans la voie de l'indépendance. **La République moldave socialiste soviétique du Dniestr est officiellement créée le 2 septembre 1990, un avant celle de la Moldavie le 27 août 1991, six jours après la tentative de coup d'Etat à Moscou.** Cette décision unilatérale suscite évidemment l'hostilité de Chisinau qui l'interprète comme le premier acte d'un processus de séparation irréversible de l'ensemble moldave, malgré les déclarations apaisantes des représentants de Tiraspol.

3) Une guerre brève et violente entre Moldaves et séparatistes du Dniestr

Cette sécession accélère la dégradation des relations inter-ethniques entre les communautés. Chisinau essaie la manière forte en kidnappant le 29 août 1991 Igor Smirnov, le Président de la république autoproclamée, qui est ensuite emprisonné plusieurs mois à Chisinau. Cette arrestation focalise la colère des manifestants indépendantistes qui se massent dans les rues de Tiraspol pour exiger la libération de leur leader.

La violence contenue pendant de longs mois ne tarde pas à dégénérer en conflit armé dans la ville de Dubossary. Le 13 décembre 1991, 5 personnes sont tuées dans les combats qui opposent troupes du ministère de l'Intérieur moldave et milices russes de Transdnestr. Les forces armées finissent tout de même par se retirer, après qu'une date eut été fixée pour une rencontre entre les présidents Snegur et Smirnov.

En mars et avril 1992, la situation inter-ethnique se détériore de nouveau. De très vifs affrontements opposent des miliciens russophones, appuyés par des militaires russes de la 14^{ème} armée sous les ordres du fameux général Alexandre Lebed, à des membres des forces armées moldaves. Les combats dans et autour de la ville de Bendery entraînent la mort de plusieurs centaines de personnes, avant que les militaires russes ne s'imposent comme force d'interposition entre les belligérants. Des milliers de réfugiés fuient la région vers l'Ukraine ou la Russie.

A l'été 1992, la situation évolue vers l'apaisement, mais les problèmes institutionnels et politiques posés par la sécession ne peuvent être tranchés, en raison des relations diplomatiques conflictuelles entre la Moldavie, la Russie et l'Ukraine.

A la même époque, 6 nationalistes roumanophones accusés d'activités terroristes et d'intelligence avec un Etat étranger sont arrêtés par les autorités de Tiraspol avant d'être incarcérés. A l'issue d'un procès douteux, ils sont lourdement condamnés en décembre 1993 et leur leader Illie Iliascu, membre du Parlement de la République moldave est condamné à la peine capitale. Ces peines disproportionnées suscitent immédiatement la réprobation des organisations internationales et des autorités de Chisinau. Sous la pression internationale et pour ne pas crispier plus encore les relations entre les deux parties du pays, les peines de mort sont commuées en 20 années de prison. 2 des 6 condamnés sont libérés en 1994. Un arrêt du

8 juillet 2004 de la cour européenne des droits de l'homme a condamné la Moldavie et la Fédération de Russie à verser des dommages financiers conséquents à Iiascu et ses compagnons en raison de la nature de la condamnation et des conditions de détention inhumaines et dégradantes dont ils ont été l'objet. La cour réclame par ailleurs aux Etats concernés de faciliter la libération des autres personnes dans cette affaire.

4) Début des pourparlers

Des accords de paix sont tout de même signés le 21 juillet 1992 entre Boris Eltsine et Mircea Snegur qui envisagent un statut particulier pour les populations de la région du Dniestr à l'intérieur de la Moldavie. Les Moldaves expriment leurs intentions d'apaiser les inquiétudes des Gagaouzes et des Transdniestriens sur la nature non-ethnique de l'Etat moldave. La crainte de ces derniers de se trouver "roumanisés" de force à l'intérieur d'une Moldavie indépendante a été entendue.

Les deux Présidents parviennent à un accord sur la mise en place de forces d'interposition de la CEI et le 24 décembre 1992, le président Snegur s'engage à organiser un référendum sur la question de l'indépendance de la Transdniestrie.

Lors des élections de 1993, les dirigeants de Transdniestrie, attachés aux multiples symboles du soviétisme et à l'économie planifiée, appuient les candidats radicaux, n'hésitant pas à accuser le gouvernement russe d'être inféodé aux "intérêts du sionisme international". Tout ce que la scène politique russe compte de personnalités aux opinions radicales, comme Vladimir Jirinovski, approuvent l'existence d'une "République indépendante de Transdniestrie."

Le temps passe, rien ne bouge vraiment, la sécession s'installe durablement. **Consultés par référendum le 26 mars 1995, les électeurs de cette région se prononcent à plus de 90% en faveur du maintien de la 14^{ème} armée russe sur le territoire de la Transdniestrie.**

Le 20 mars 1998, les discussions qui s'ouvrent à Odessa sur le statut de la Transdniestrie en présence des Présidents moldave Petru Lucinschi, ukrainien Leonid Kouchma, le leader séparatiste Igor Smirnov et le Premier ministre russe Victor Tchernomyrdine laissent envisager une possibilité de résolution de la crise. Mais les Russes pèsent de leur poids et usent de leur influence diplomatique pour entraver ce processus, estimant que la sécurité des communautés slaves n'est pas assurée.

5) Une situation au point mort

Un peu plus de 10 ans après le début du conflit, la République du Dniestr dont le statut d'autonomie est reconnue dans la Constitution moldave de 1994 n'en continue pas moins de réclamer une reconnaissance régionale et internationale. L'entité sécessionniste campe sur une ligne politique dure, disposant de sa propre monnaie, le souvorovski, du nom du maréchal Souvorov, de sa constitution et de ses propres forces armées.

Sur le terrain, la situation reste particulièrement volatile. Moscou compte toujours 1500 soldats stationnés dans la république sécessionniste où circule un grand nombre d'armes et de munitions datant de la période soviétique.

Au sommet de l'OSCE à Istanbul en décembre 1999, la Russie consent officiellement à mettre fin à sa présence militaire dans la région avant la fin de l'année 2002, mais le calendrier précis du retrait des troupes n'est toujours pas établi. A l'heure actuelle, la République autoproclamée

du Dniestr fonctionne comme un Etat indépendant, sans toutefois disposer d'une reconnaissance diplomatique internationale.

La victoire des communistes aux élections du 25 février 2001 ouvre la voie à un rapprochement entre Moscou et Chisinau, après dix ans d'une politique plutôt tournée vers la Roumanie et l'Union européenne. Dès le 26 février 2001 l'ex-premier ministre russe Evgueni Primakov a plaidé pour une reprise rapide du dialogue entre les dirigeants de Moldavie et ceux de Transdnestrie. Cet appel a été entendu de Vladimir Voronin, leader du PC moldave, originaire du territoire séparatiste.

Les droits des personnes et des minorités non slaves résidant en Transdnestrie sont fréquemment bafoués. Nombre d'entre elles redoutent d'être considérées comme opposantes et sont soumises à des pressions de toutes sortes dans une région où les libertés fondamentales ne sont pas garanties. Les écoutes téléphoniques sont monnaie courante et l'on peut aussi pour des motifs de déviance politique perdre son emploi.

Le climat politique en Transdnestrie reste totalitaire dans un "pays" qui semble s'être surtout spécialisé dans le trafic international des armes. L'un des fils du président Smirnov est notoirement lié à un groupe d'armement russe spécialisé dans le commerce avec l'Iran, la Bulgarie, Israël, l'Irak, ainsi qu'un certain nombre d'autres pays arabes. L'autre fils du président, patron des douanes de Transdnestrie, contrôle la presque totalité du commerce du pays, en particulier dans les secteurs lucratifs du pétrole, des cigarettes et de l'alcool.

Les autorités de Tiraspol ont obtenu des tampons de douane et des licences d'import-export dans le cadre de mesures de normalisation lors d'un accord signé en 1996 et font du commerce légal, sans payer de taxes aux dirigeants corrompus de Moldavie. Pour contrer ces pratiques, Chisinau a introduit de nouveaux sceaux douaniers en 2001.

6) Un changement politique à Chisinau, continuité à Tiraspol et tensions persistantes

L'élection du leader communiste Vladimir Voronin le 4 avril 2001 à la présidence moldave a entraîné un rapprochement des positions entre Chisinau et Moscou qui a suscité une inquiétude certaine dans le camp séparatiste de Tiraspol. Cette évolution régionale n'est toutefois pas parvenue à contrarier la troisième réélection d'Igor Smirnov à la tête de la république séparatiste au mois de décembre 2001 au cours d'une consultation jugée illégitime par le nouveau président moldave. Au début 2002, la question du statut futur de cette partie du territoire moldave n'est toujours pas réglée.

Les négociations qui durent depuis des années sur l'avenir de l'entité séparatiste vont donc reprendre avec l'Ukraine et la Russie dans un contexte normalisé, marqué par une réorientation diplomatique du pays vers l'Est, et qui par la même éloigne la Moldavie de la Roumanie soucieuse de jouer sa carte européenne. Cette nouvelle donne géopolitique se concrétise sur le terrain par la visibilité du retrait des armes lourdes entreposées à l'époque soviétique et par l'engagement réitéré de Moscou de procéder à l'évacuation totale de son matériel militaire avant la fin de l'année 2002.

Nombre de partisans de la ligne dure à Tiraspol s'inquiètent de ces changements qui dessinent un nouvel environnement régional tout à coup défavorable à leur projet sécessionniste qui les placent dans une position difficile pour les négociations à venir. La voie est politiquement étroite pour le Président Smirnov coincé entre l'intégration pure et simple à l'intérieur de la

Moldavie assortie de garanties pour les russophones, ou le rattachement à la Russie ou à l'Ukraine.

Depuis la fin de l'année 2001, la Moldavie renforce le contrôle de ses frontières et instaure un nouveau tampon douanier dont ne dispose pas les autorités de Tiraspol. Les entreprises de la république séparatiste sont désormais obligées de conclure leurs opérations commerciales via les douanes moldaves.

A Chisinau, une révision constitutionnelle de type fédéraliste est actuellement en cours afin de trouver une voie de sortie à la crise avec la Transdniestrie. Ce projet a récemment reçu un soutien politique de poids en la personne de Georges Bush, qui s'est nettement déclaré favorable au maintien de l'intégrité territoriale de la Moldavie lors de la visite de Vladimir Voronin aux Etats-Unis en décembre 2002. Moscou pour sa part, s'est engagée à retirer ses troupes, son matériel et les munitions avant le 31 décembre 2002 de la république sécessionniste. Plus aucune troupe étrangère ne devrait se trouver sur le territoire de la république séparatiste à la fin de l'année 2002. Trois ans plus tard, la Russie n'a toujours pas rempli ses engagements. **Plus de 800 militaires russes de la quatorzième armée et des tonnes de munitions restent encore stationnés sur le territoire de l'entité séparatiste. 700 à 800 hommes sont déployés dans la "zone de sécurité" entre la Transdniestrie et la Moldavie sur la rive droite du Dniestr.**

En 2003, 20 000 sur 40 000 tonnes de munitions ont été retirées du territoire de la Transdniestrie, mais la situation des militaires russes installés sur le territoire rebelle n'a pas substantiellement évolué. Moscou se hâte lentement pour forcer les autorités sécessionnistes à retirer le matériel militaire installé en Transdniestrie. Le statut de la Transdniestrie à l'intérieur de l'Etat unitaire de Moldavie n'est toujours pas résolu.

Le président Voronin a refusé sous la pression de l'OSCE et des Etats-Unis de signer en novembre 2003 un plan russe de règlement de son conflit avec les séparatistes de Transdniestrie. Le document prévoyait le déploiement de 2000 hommes en Transdniestrie "jusqu'à la démilitarisation totale du pays, au plus tard en 2020". Il envisageait également la tenue d'un référendum constitutionnel en octobre 2004 instaurant un régime fédéral avec l'acceptation du russe comme langue officielle aux côtés du moldave langue d'Etat.

A l'été 2004, une crise scolaire est venue relancer la tension entre la république sécessionniste et Chisinau. Des écoles roumaines ont été contraintes de fermer sur le territoire de l'entité sécessionniste. 4300 enfants et adolescents ont été privés d'enseignement et continuent de faire les frais de cette nouvelle querelle politico scolaire entre les deux parties du pays. L'UE a dénoncé la mesure unilatérale de Tiraspol et Moscou a de son côté continué de plaider pour la modération en invoquant les occasions ratées. La situation semble pour l'instant définitivement bloquée et aucune solution institutionnelle sur le statut de la Transdniestrie n'est en vue. Le dossier lié à ce conflit a eu pour effet politique immédiat de provoquer un refroidissement des relations entre Chisinau et Moscou. Le PC moldave est ainsi devenu le premier mouvement communiste à la fois pro-européen, qui soit en même temps proche de l'administration républicaine américaine. Fin 2005, les négociations entre le gouvernement moldave et les séparatistes de Transdniestrie se sont achevées une fois de plus sur un constat d'échec.

L'entité séparatiste vit repliée sur elle-même, étrangère à la vie politique moldave. Elle n'a pas participé aux élections du 6 mars 2005. 9 mois plus tard, le 11 décembre 2005, des

élections parlementaires se sont déroulées en Transnistrie, hors de toute présence d'observateurs internationaux. L'OSCE a en particulier refusé de cautionner l'organisation d'un scrutin, dans lequel seuls deux partis attachés au pouvoir ont raflé la totalité des 43 sièges de l'assemblée. 23 sièges sont revenus au parti du Renouveau (Obnovlenye) notoirement lié au milieu des affaires, les 20 autres ont été remporté par le mouvement République (Respublica) proche du Président Smirnov.

Chronologie

1989

- 27 Janvier Manifestation nationaliste en faveur de la culture et de la langue moldave à Chisinau.
- 31 août **Adoption officielle par le Soviet suprême de Moldavie de la langue moldave, de l'hymne et du drapeau roumain.** Le roumain redevient langue officielle. Ces expressions du nationalisme moldave inquiètent la population russophone (Russes, Ukrainiens et Moldaves russifiés) et entraînent des grèves dans la région orientale du Dniestr.

1990

- 28 janvier Tiraspol, la première ville russe de Moldavie proclame son indépendance à la suite d'un référendum.
- 25 février **Premières élections libres des députés du Soviet suprême de Moldavie.** Le Front populaire moldave, favorable à l'autonomie, remporte une majorité des sièges. Mircea Druc, chef du Front populaire, devient premier ministre. Mircea Snegur, candidat du Parti communiste, est bientôt élu à la présidence du Soviet suprême de Moldavie avec l'appui des députés du Parti agraire aux penchants nationalistes et de la faction radicale du Front populaire.
- 6 mai Ouverture de 8 postes frontières entre la Moldavie et la Roumanie.
- 23 juin Proclamation de souveraineté de la République de Moldavie sur l'ensemble du territoire, y compris celui de la Bessarabie, annexée par l'URSS en 1940.
- 19 août Proclamation de l'autonomie de la république de Gagaouzie déclarée illégale par le Soviet suprême de Moldavie. **(la Gagaouzie, peuplée de 150 000 personnes, comprend les districts de Comrat, Ciadr-Lunga, Vulcanesti, Basarabesca et Taraclia.)**
- 2 septembre **La Transdnestrie proclame unilatéralement son indépendance et devient la "République" du Dniestr.**
- 4 septembre Les députés élus confirment de nouveau Mircea Snegur à la présidence du Parlement moldave. Il conserve le titre de président, bien qu'officiellement cette fonction n'existe pas.
- 10 septembre Snegur et le gouvernement moldave prennent des décrets au sujet de la

conscription prochaine des citoyens moldaves dans l'armée soviétique. Les appelés ne doivent servir dans les forces armées de l'URSS que s'ils en font la demande écrite et seulement avec le consentement écrit de leurs parents.

- 25 octobre **Elections en Gagaouzie**, trois jours avant la date prévue, à cause des rumeurs selon lesquelles le gouvernement moldave entend empêcher par la force la tenue de la consultation. Les troupes du ministère de l'intérieur soviétique s'interposent entre des nationalistes moldaves et des "milices de défense gagaouzes".
- 30 octobre **L'assemblée législative gagaouze, jugée anticonstitutionnelle par la Moldavie, élit Stepan Topal à la tête du Soviet suprême de la République autoproclamée de Gagaouzie.**
L'état d'urgence est décrété par les autorités moldaves. De son côté le gouvernement soviétique envoie des troupes en Moldavie, à la suite de l'annonce d'élections au Parlement de la République autonome de Gagaouzie.
- 1er novembre Le Parlement moldave ordonne le démantèlement des milices séparatistes. Mircea Snegur proclame l'état d'urgence dans les trois districts gagaouzes de Comrat, Ciadr-Lunga et Vulcanesti.
- 2 novembre Trois Slaves et un policier moldave sont tués et 30 autres personnes sont blessées au cours d'affrontements ethniques dans la ville de Dubossary.
- 6 décembre Le Parlement moldave lève l'état d'urgence dans la région gagaouze. Les troupes du ministère de l'intérieur soviétique commencent à se retirer.
- 22 décembre Gorbatchev publie un décret exigeant des autorités moldaves qu'elles adoptent des politiques plus conciliantes à l'égard de ses minorités ethniques et qu'elles procèdent notamment au rétablissement du russe comme langue officielle. Le gouvernement moldave accepte de prendre cette demande en considération.

1991

- 17 mars **Référendum sur l'adhésion à une fédération soviétique renouvelée.** Les nationalistes moldaves boycottent ce référendum et s'opposent aux russophones qui l'approuvent à 97% des voix dans la république du Dniestr. La république turcophone de Gagaouzie approuve massivement elle aussi le maintien dans l'Union soviétique.
- 23 mai **La République socialiste soviétique de Moldavie change de nom pour devenir la République de Moldavie.**

- 5 juin La Moldavie adopte une loi de nationalité, précisant les droits et les conditions d'acquisition de la nationalité moldave.
- 9 juillet Le président moldave signe une loi sur un service militaire de remplacement.
- 27 août **Indépendance de la Moldavie.** La Roumanie reconnaît le nouvel Etat.
- 4 septembre Mircea Snegur, président de la Moldavie signe une série de décrets visant à mettre un terme à la présence de l'armée soviétique sur le territoire de l'Etat devenu indépendant. Un blocus ferroviaire est mis en place par les Russes de Transdniestrie qui met en péril l'ensemble de l'économie moldave.
- 10 septembre 2000 manifestants russes manifestent dans la ville de Dubossary située à 40 km de la capitale moldave pour obtenir la libération d'Igor Smirnov, leader de la communauté slave du Dniestr et qui refuse la séparation avec l'URSS.
De son côté le président turc Turgut Ozal en visite officielle à Bucarest prend la défense de la minorité gagaouze du sud de la Moldavie.
- 1er décembre **Indépendance de la Transdniestrie à la suite d'un référendum, Tiraspol devient la capitale de l'entité sécessionniste.** Stepan Topal est élu président de la région gagaouze.
- 8 décembre **Mircea Snegur unique candidat, est élu président de la république avec 98% des votants.** L'élection présidentielle est partiellement boycottée dans la région du Dniestr et en Gagaouzie.
Dès son élection, le nouveau président s'attache en vain à faire baisser les tensions entre la majorité roumanophone et la minorité russophone.
- 13 décembre Conflit armé à Dubossary, 5 personnes sont tuées dans les combats qui opposent les troupes du ministère de l'intérieur moldave et les milices russes.
- 30 décembre Adhésion de la Moldavie à la Communauté des Etats indépendants (CEI).

1992

- 16 février Le Front populaire de Moldavie est rebaptisé en Front démocrate chrétien.
- 2 mars **Débuts d'une série d'affrontements armés entre milices russophones et policiers moldaves à Dubossary au centre de la République du Dniestr où l'état d'urgence a été décrété.**
La Moldavie devient membre des Nations unies.
- 17 mars Accord de cessez-le-feu entre les représentants du gouvernement moldave et les séparatistes russophones qui n'est pas respecté.
- 20 mars Un décret stipule que le ministère de la défense prendra le contrôle de tous les équipements, armements et biens des forces armées de la CEI sur le territoire moldave (21 000 hommes).
- 17 avril Cessez-le-feu entre Russophones et Moldaves en présence des ministres des affaires étrangères de Russie, d'Ukraine, de Moldavie et de Roumanie.
- 18 mai Une vingtaine de morts dans des affrontements entre Moldaves et séparatistes russophones, en dépit du déploiement d'observateurs militaires des quatre pays parrains de l'accord de cessez-le-feu . Les responsables de Chisinau dénoncent l'appui des forces militaires russes de la 14^{ème} armée aux rebelles de l'est.
- 28 mai **Boris Eltsine annonce son intention de rapatrier la 14^{ème} armée sur le territoire de la Russie.**
- 2 juin **Arrestation d'Ilie Ilascue** par les autorités russophones de la Transdniestrie autoproclamée, pour s'être déclaré roumain et avoir exprimé des opinions favorables au rattachement de la rive gauche du Dniestr à la Moldavie.
- 7 juin **Affrontements meurtriers entre membres de la police moldave et Russophones à Bendery. Bucarest et Moscou s'accusent mutuellement d'armer les combattants des deux camps.**
- 25 juin Les présidents russe, ukrainien, moldave et roumain conviennent d'un cessez-le-feu en Transdniestrie qui n'est pas respecté. Des combats meurtriers continuent de se dérouler dans la ville de Bendery.
- 3 juillet Nouvel accord de cessez-le-feu conclu entre les présidents russe Boris Eltsine et moldave Mircea Snegur. Une zone neutre tenue par des "unités d'interposition" doit être mise en place. La 14^{ème} armée russe accepte de se retirer lorsque le Parlement moldave aura déterminé le statut de la région à majorité russophone.
Une agence israélienne annonce qu'elle a évacué 1000 Juifs de la

région du Dniestr au cours des deux semaines précédentes.

13 juillet Accord de paix entre la Moldavie et la Russie. Prenant acte du refus des Russes et des Ukrainiens de cette région d'être "roumanisés" de force, ce texte envisage la mise en place d'un statut particulier.

29 juillet Des forces de maintien de la paix commencent à se déployer dans la région du Dniestr.

1993

6 janvier Naissance du Parti républicain de Moldavie, de tendance centriste.

14 janvier Mircea Snegur prononce au parlement un discours dans lequel il se déclare opposé à toute idée de réunification avec la Roumanie.

4 février Par 213 voix sur 242, les députés élisent à la présidence du Parlement Petru Lucinschi, ancien hiérarque soviétique, ex-ambassadeur de Moldavie en Russie.

26 octobre Le présidium du Parlement moldave s'est prononcé en faveur de l'entrée de la Moldavie dans la Communauté des Etats indépendants (CEI).

29 décembre Le leader nationaliste moldave Illie Illascu a été condamné à mort à Tiraspol par un tribunal de la République sécessionniste du Dniestr.

1994

27 février **Premières élections législatives post-soviétiques.** Le Parti démocrate agraire de tendance communiste arrive en tête avec 43 % des voix allié au bloc "Unité" une coalition de partis socialistes qui totalise 22% des suffrages.

6 mars **95,4% des électeurs moldaves se prononcent lors d'un référendum en faveur de "l'indépendance" de la Moldavie dans ses frontières actuelles et rejette toute idée de rattachement à la Roumanie.**

1er avril Le Parlement suspend la loi sur la langue. (cette loi controversée de 1989 imposait à tous les Moldaves, y compris les non-roumanophones qui représentent 25% de la population, de passer des examens en roumain.)

29 juillet **La nouvelle Constitution fait du moldave l'unique langue du pays.** Le texte de la nouvelle constitution prévoit un large statut d'autonomie pour les régions du Dniestr et du sud de la Moldavie. Le président de la République du Dniestr s'est immédiatement prononcé pour la création d'une confédération moldave.

Bucarest de son côté dénonce un certain nombre de passages de la nouvelle constitution, notamment ceux relatifs à la langue moldave qui n'est aucunement distincte du roumain.

21 octobre Accords entre la Russie et la Moldavie concernant le retrait des forces de la 14^{ème} armée Russe stationnée en Moldavie.

26 décembre **Le Parlement moldave accorde officiellement un statut d'autonomie à la minorité turcophone de Gagaouzie. Le gagaouze devient avec le moldave et le russe l'une des trois langues du pays.**

1995

23 février **Mise en place de la Cour Constitutionnelle.**

25 mars **Elections municipales en Transnistrie.** 81% des électeurs s'expriment en faveur d'une Constitution indépendantiste et pour une adhésion de la Transnistrie à la CEI. Ils se prononcent également en faveur du maintien de la 14^{ème} armée russe sur le territoire de la République sécessionniste.

15 juin Légalisation de l'homosexualité par le Parlement. Abrogation de l'article 106 du code pénal criminalisant les actes homosexuels.

1996

17 novembre **Premier tour de l'élection présidentielle.** 9 candidats sont en compétition. Mircea Snegur obtient 38,7% des voix. Petru Lucinschi, arrivé second, totalise 27,7% des suffrages.

2 décembre **Deuxième tour de l'élection présidentielle. Petru Lucinschi, ancien secrétaire général du PC de 1989 à 1991, ex-président de l'assemblée, réputé proche de la Russie, est élu avec 53% des voix** face au président sortant Mircea Snegur soutenu par tous les partisans de droite et tous les partis nationalistes, qui obtient 46,8 %.

26 décembre 81 % des électeurs de Transnistrie se déclarent en faveur de l'indépendance de leur territoire; Igor Smirnov est réélu Président.

30 décembre Le nouveau président Lucinschi favorable à un rapprochement avec la Russie se rend à Bucarest pour sa première visite à l'étranger.

1997

8 avril Les Présidents Lucinschi et Smirnov signent un mémorandum destiné à normaliser leurs relations et réaffirment le principe de l'intégrité

territoriale de la Moldavie.

24 juillet Ratification d'un texte indispensable à l'adhésion de la Moldavie au Conseil de l'Europe sur la Convention européenne des droits de l'homme, les libertés fondamentales et l'abolition de la peine de mort.

4 septembre Visite de Jacques Chirac à Chisinau.

1998

22 mars **Elections législatives.** Victoire du Parti communiste avec 29,36% des voix. **Le PC obtient 40 sièges sur 101.** Le bloc conservateur du "Parti des forces démocratiques" arrive en seconde position avec 19,72% des suffrages. (en Transdniestrie, les autorités ont refusé d'organiser le scrutin.)

1999

5 avril **Décret présidentiel signé par le Président Smirnov sur l'obligation faite aux institutions scolaires de Transdniestrie d'utiliser exclusivement l'alphabet cyrillique.**

23 mai **La réforme sur l'extension des pouvoirs du Président Petru Lucinschi est rejetée en raison de l'insuffisance du taux de participation, 56% au lieu des 60% nécessaires.**

23 juin Affrontements entre la police et des membres de la Fédération des syndicats protestant contre le niveau des salaires dans le centre de Chisinau. 13 personnes ont été arrêtées parmi les manifestants, deux ont dû être hospitalisées.

28 septembre Le Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe engage les autorités de Transdniestrie à autoriser le Comité international de la Croix-rouge à pouvoir visiter Illascu et ses compagnons dans leur lieu de détention.

2000

8 janvier Les locaux du quotidien russophone Novy Poriadock spécialisé dans les enquêtes politiques ont été vandalisés à Chisinau.

18 avril Création de l'Union centriste de Moldavie (UCM) un nouveau parti présidentiel qui appuie les thèses du Président Lucinschi favorable à la mise en place d'une République aux pouvoirs présidentiels étendus.

- 19 avril Manifestations violentes d'étudiants à Chisinau pour le maintien de la gratuité des transports publics. (ces protestations vont se dérouler pendant trois jours.)
- 17 juin **Vladimir Poutine en visite officielle en Moldavie déclare que la Transdnestrie fait partie intégrante de la Moldavie.**
- 5 juillet **Une loi remplace l'élection du président au suffrage universel direct par une élection au suffrage indirect. La Moldavie revient au régime parlementaire.**
- 10 août Un journaliste du journal indépendant Vremia a été agressé dans la rue par des inconnus.
- 2 septembre Le ministre russe de l'information s'est prononcé contre l'interdiction de plusieurs médias russophones dans la République autonome de Transdnestrie.
- 3 octobre Des milliers de manifestants protestent à Chisinau contre la pauvreté et la misère.
- 4 décembre Le Parlement qui dispose du pouvoir d'élection du chef de l'Etat depuis le changement constitutionnel du 5 juillet 2000 échoue à élire un nouveau président. Aucun des candidats n'a obtenu les 3/5èmes des suffrages (61 voix sur 101) nécessaires pour être élu.
- 10 décembre Election des 43 députés de la République de Transdnestrie. La plupart des candidats réclament la reconnaissance internationale de l'entité autoproclamée, approuvent le rapprochement avec la Russie, ainsi que le maintien du contingent russe sur le territoire.
- 31 décembre **Face à la crise institutionnelle née de l'incapacité du Parlement à procéder à l'élection d'un nouveau chef de l'Etat, le Président Petru Lucinschi encore en exercice décrète la dissolution du Parlement.** Les élections législatives anticipées se tiendront le 25 février 2001.

2001

- 9 février Rencontre entre les présidents Lucinschi et Illiescu sur la question de la frontière commune entre les deux pays et sur le statut de la Transdnestrie.
- 16 février Kiev et Moscou confirment le respect de l'intégrité territoriale de la Moldavie et s'engagent à contribuer à la résolution du problème de la Transdnestrie.
- 25 février **Elections législatives. Victoire des communistes.** Le PC obtient la majorité absolue avec 49,93 % des suffrages. **Il détient 71 sièges sur**

101 dans la nouvelle assemblée. La coalition de partis centristes du Premier ministre sortant Dumitru Braghis rassemble 13,45 % des voix et le Parti populaire chrétien-démocrate 8,8 % des suffrages. **Seuls ces trois partis sur les 17 en présence ont passé la barre des 6% des voix nécessaires pour entrer au Parlement.**

Sept bureaux de vote ont été installés à la frontière de la Transdniestrie, sur 180 000 électeurs pouvant prendre part au scrutin, seuls 2546 ont participé à la consultation électorale. Les communistes emportent la majorité des sièges.

- 27 février Le Parti communiste va organiser un référendum sur l'union entre la Moldavie, la Russie et la Biélorussie. Vladimir Vorodine se déclare favorable à l'intégration de la Moldavie dans "l'Union Russie-Bielorussie".
- 4 avril **Vladimir Voronin (59 ans) est élu à la présidence par les communistes majoritaires au Parlement, recueillant 71 voix sur 101. La Moldavie devient le premier pays de l'ex-URSS dirigé par un communiste depuis la chute du régime soviétique.**
- 11 avril **Vladimir Voronin nomme un chef d'entreprise, Vassili Tarlev (37 ans), au poste de Premier ministre.**
- 15 avril **Le nouveau Président souhaite l'aide de la Russie afin de résoudre le conflit avec la Transdniestrie.**
- 16 avril Première visite du nouveau Président moldave à Moscou. Vorodine affirme avoir obtenu le soutien de Poutine pour régler la question de la Transdniestrie.
- 18 avril **L'ex-Premier ministre russe Primakov en visite à Chisinau.**
- 22 avril Lors d'une déclaration Vorodin estime que la Moldavie doit résister à l'Europe comme Cuba face aux Etats-Unis.
- 29 avril Ouverture à Bucarest d'un sommet régional sur l'environnement réunissant des pays d'Europe centrale et orientale, dont la Moldavie.
- 6 juin Le nationaliste Ilascu plaide la cause de ses compagnons emprisonnés en Transdniestrie devant la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg.
- 8 juin Echec d'une création d'une zone de libre échange (GUOAM) entre 5 ex-républiques soviétiques: Georgie, Ukraine, Ouzbékistan, Azerbaïdjan et Moldavie.
- 20 juin Début des pourparlers entre la Moldavie et la Transdniestrie. Les deux parties se heurtent sur la volonté de Chisinau d'obtenir la réduction des postes de contrôle russes.

- 28 juin L'OTAN s'engage à débloquer 1,5 million de dollars pour aider la Moldavie à se débarrasser d'un arsenal d'armes périmées ou de carburants toxiques pour missiles datant de l'époque soviétique.
- 9 juillet Visite d'une mission d'information parlementaire française sur l'esclavage sexuel à Chisinau et Kiev. Vorodine estime que rien ne peut être réglé en Transdniestrie tant qu'Igor Smirnov qui dirige l'entité séparatiste se trouvera au pouvoir.
- 19 juillet Visite officielle du Président chinois Jiang Zemin en Moldavie.
- 30 juillet Entrée officielle de la Moldavie au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).
- 3 septembre Evgueni Primakov, ex-Premier ministre des affaires étrangères sous Eltsine est nommé par Vladimir Poutine président de la Commission russe pour le règlement de la région séparatiste de la Transdniestrie.
- 10 septembre Début de la campagne présidentielle en Transdniestrie. Le candidat sortant Igor Smirnov n'a pas d'opposant potentiel crédible.
- 4 novembre **Les dirigeants moldaves participent au côté de 15 autres pays d'Europe centrale à une réunion à Varsovie pour resserrer la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue et le blanchiment d'argent sale.**
- 18 novembre **Le ministre russe des affaires étrangères confirme le retrait définitif des armes lourdes de l'ensemble du territoire moldave.** Les autorités moldaves confirment de leur côté la réalité de cette évolution sur le terrain. Le président du conseil permanent de l'OSCE, le Roumain Liviu Bota qualifie la situation en Moldavie de "très positive".
La Russie et la Moldavie condamnent officiellement les manifestations de soutien aux mouvements séparatistes de toutes sortes.
- 23 novembre **La Moldavie ratifie la Convention des Nations unies relative au statut de réfugié de 1951 et au protocole de 1967.**
- 10 décembre **Le "Président" de la république séparatiste moldave de Transdniestrie Igor Smirnov est réélu avec 80% des voix.** Matti Sidoroff, représentant de l'OSCE en Moldavie qui n'a pas envoyé d'observateurs en Transdniestrie considère que cette élection ne s'est pas déroulée de manière démocratique.
- 21 décembre Le Parlement moldave limoge Valery Pasat le chef des services secrets. Selon certaines sources, ce renvoi trouve son explication dans l'incapacité des services moldaves à empêcher le maintien d'Igor Smirnov à la tête de la république séparatiste de Transdniestrie.

2002

- 22 janvier Un haut responsable russe déclare que les autorités de Transdniestrie empêchent le retrait d'armes russes du territoire de la république séparatiste.
- 13 février Manifestation pro-roumaine à l'appel du Parti démocrate-chrétien rassemble 10 000 personnes dans les rues de la capitale.
- 19 février **Nouvelle manifestation rassemblant 20 000 personnes à Chisinau pour réclamer la démission du président Voronin, et la dissolution du parlement qui a réintroduit l'enseignement du russe dans les écoles primaires.**
- 22 février **Le gouvernement renonce au russe obligatoire à l'école devant l'ampleur des manifestations.**
- 24 février **Des milliers de manifestants à l'appel du parti d'opposition chrétien démocratique continue de réclamer la démission du président Voronin.**
- 26 février Vladimir Voronin limoge le ministre de l'éducation nationale à la suite des manifestations de protestation contre la réintroduction du russe.
Démission du ministre de l'intérieur.
- 17 mars Rencontre entre Poutine, Koutchma et Voronin à Odessa (Crimée) sur la question de la république séparatiste de Transdniestrie.
- 21 mars Disparition de Vlad Cubreacov, leader d'un parti nationaliste et chef de file des manifestations contre les communistes au pouvoir.
- 1er avril Plusieurs dizaines de milliers de manifestants continuent de protester contre la politique de russification.
- 5 avril Vladimir Voronin réclame au Conseil de l'Europe l'envoi d'observateurs. Il craint que les manifestations d'opposition organisées depuis le début de l'année 2002 ne dégénèrent.
- 9 avril Les autorités de Transdniestrie bloquent l'accès aux dépôts d'armes russes. Elles réclament l'effacement de la dette gazière de 300 millions de dollars de la Transdniestrie en guise de compensation.
- 17 avril Washington se déclare en faveur de l'intégrité territoriale de la Moldavie à propos du conflit avec la Transdniestrie.
- 29 avril L'opposition annonce la fin des manifestations organisées depuis janvier 2002.

- 25 mai **Le député d'opposition Vlad Cubreanov, disparu depuis mars 2002 est retrouvé vivant.**
- 22 juillet Signature d'un accord de libre échange signé à Yalta entre la Géorgie, la Moldavie, l'Ukraine et l'Azerbaïdjan.
- 2 août L'immeuble où habite Vladimir Voronin a été la cible de tirs de pistolets au moment où la Moldavie conduit une politique de lutte contre la contrebande et la corruption en Transdnestrie.
- 27 septembre **Accord de la Russie et de la Transdnestrie pour un retrait des armes russes. 2500 militaires russes sont toujours stationnés sur le territoire séparatiste contre la volonté de la Moldavie.**
- 8 octobre Début du sommet de la Communauté des Etats indépendants à Chisinau.
- 15 décembre Première visite de trois jours d'un Président moldave aux Etats Unis.
- 18 décembre Dans une lettre adressée aux dirigeants de l'Union européenne, le Président Voronin leur demande d'appuyer la Moldavie dans son processus d'intégration à l'Europe et leur propose d'organiser une rencontre à Chisinau.

2003

- 30 janvier Le Conseil de l'Europe dénonce de graves violations de la liberté de la presse.
- 11 février Voronin propose l'adoption d'une nouvelle Constitution afin de régler le conflit de la Transdnestrie. Cette proposition soutenue par l'OSCE est rejetée par la plupart des partis d'opposition.
- 16 février Manifestation antiaméricaine des étudiants pacifistes dans le centre de Chisinau.
- 25 février Visite du Président moldave à Pékin.
- 18 mars 17 pays ex-communistes d'Europe de l'Est se réunissent à Varsovie pour discuter de leur coopération dans la perspective de l'élargissement de l'Union européenne.
- 19 mars Le Premier ministre Vasile Tarlev réitère la volonté de la Moldavie d'intégrer à terme les rangs de l'Union européenne.
- 7 avril Inauguration d'un mémorial marquant le centenaire du pogrom de 1903.
- 24 avril Le Président Voronin, et le Parlement au sein duquel les scolaires

soient modifiés par l'introduction de cours d'histoire de la Moldavie, en remplacement des cours d'histoire de la Roumanie, enseignés dans les écoles du pays.

- 25 avril Le quotidien " Jurnal " rapporte que les étudiants partis pour Bagdad, puis revenus en Moldavie, chassés par les bombardements sont désormais poursuivis par la police.
- 25 mai **Premier tour des élections locales.** Les autorités de Transdniestrie suspendent le retrait des armes appartenant à la 14^{ème} armée russe.
- 8 juin Second tour des élections locales. Les médias officiels soutiennent clairement les autorités étatiques et le parti au pouvoir.
Victoire du PC qui obtient plus de 41% des voix. Il réclame par ailleurs l'invalidation pour fraude de l'élection dans plusieurs endroits du pays.
- 23 juin Visite du Président moldave à Bruxelles consacrée à la coopération entre la Communauté européenne et la Moldavie. Le parlement moldave approuve l'envoi de troupes non combattantes en Irak pour y accomplir des tâches humanitaires.
- 25 juin Un ministre moldave accuse la Transdniestrie d'être une région liée au trafic de drogue international. Des séparatistes de Transdniestrie bloquent le rapatriement des armes vers la Russie.
- 3 juillet De hauts responsables de 5 ex-républiques soviétiques (Géorgie, Ukraine, Ouzbékistan, Azerbaïdjan et Moldavie) se réunissent dans le cadre du GUAM à Yalta pour discuter de la coopération antiterroriste.
- 5 juillet Moldavie et Transdniestrie acceptent une nouvelle constitution commune.
- 9 juillet Les parlementaires de l'OSCE adoptent une résolution appelant les autorités moldaves et les représentants de Transdniestrie à poursuivre leurs négociations "de manière à trouver une solution au problème du statut de la Transdniestrie comme part intégrale d'une Moldavie fédérale, de manière à garantir la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Moldavie".
- 10 juillet Le président Israélien Moshe Katsav dénonce vigoureusement l'antisémitisme qui selon lui gagne du terrain lors de sa visite à Chisinau, anciennement Kichinev, théâtre d'un important pogrom en 1903.
Les deux présidents Israélien et Moldave s'engagent à lutter contre le terrorisme.
- 14 août Le Service d'information et de sécurité moldave (SIB) accuse des "services étrangers d'ingérence dans la vie politique moldave".

- 2 octobre **2000 personnes prennent part à une manifestation organisée par le parti chrétien-démocrate pour demander à l'OSCE de forcer la Russie à retirer ses troupes en Moldavie.**
- 18 novembre La Russie qui co-parraine avec l'OSCE et l'Ukraine le processus de paix en Transnistrie présente un plan prévoyant la création par étapes d'une fédération "asymétrique" comportant deux "sujets" distincts, les anciennes régions autonomes de Transnistrie et la Gagaouzie, le reste du territoire étant géré par les autorités fédérales.
- 27 novembre Des manifestants opposés au plan de paix russe sur la Transnistrie se heurtent aux forces de police dans les rues de Chisinau.
- 27 décembre **La Transnistrie interdit le retrait des armes de son territoire.**

2004

- 10 février Les comptes de l'hebdomadaire Timpul ont été gelés sur décision de justice.
- 12 février La Moldavie continue de réclamer un retrait total des forces russes.
- 28 février Sixième Conseil de coopération entre l'UE et la Moldavie à Bruxelles. La Moldavie soumet des propositions destinées à favoriser son intégration européenne. Chisinau demande que l'UE s'engage davantage pour trouver une solution politique au conflit transnistrien qui représente l'obstacle majeur au développement de la Moldavie.
- 24 mars Le Commissaire aux droits de l'Homme Alvaro Gil-Robles informe le Ministre de la Réintégration de la République de Moldavie, Vasiliï Sova, des résultats de ses rencontres à Tiraspol concernant le fonctionnement des écoles enseignant en langue moldave et en alphabet latin. Un dialogue doit être impulsé entre Chisinau et Tiraspol, avec le soutien du Conseil de l'Europe, pour régler les questions de fonctionnement et d'enregistrement de ces écoles. L'OSCE proteste contre le refus des autorités de Transnistrie de laisser les inspecteurs vérifier l'évacuation des armes russes de l'entité séparatiste.
- 1er avril 6 journalistes annoncent un début de grève de la faim. Ils protestent contre la décision des autorités de suspendre la licence de leurs médias, la chaîne de télévision Euro-TV et la radio Antena C. Lors des élections municipales, Euro-TV et la radio Antena C avaient soutenu le candidat de l'opposition, Serafim Ourechean.
- 8 avril **Fin de la grève des journalistes.**
- 19 juin La Commission européenne et la Moldavie bouclent leurs

consultations relatives à un projet de plan d'action triennal dans le cadre de la politique européenne de voisinage (PEV)

- 26 juin Le secrétaire d'Etat Donald Rumsfeld en visite à Chisinau demande officiellement à la Moldavie de participer au programme de Partenariat pour la paix de l'OTAN afin de contribuer à stabiliser la région Le secrétaire d'Etat américain en profite pour féliciter la Moldavie pour sa participation militaire en Irak.
- 15 juillet **Fermeture de 6 des 8 écoles roumanophones de Transdnestrie. 4300 enfants et adolescents sont concernés.**
- 1er août Le gouvernement impose des sanctions économiques à la Transdnestrie à la suite de la décision de la république séparatiste de fermer des écoles moldaves enseignant en roumain. Amnesty international critique vivement la fermeture des écoles moldaves par les autorités de Tiraspol.
- 18 août La Moldavie annonce un blocus total des marchandises en direction de la Transdnestrie. Washington suspend la délivrance de visas à l'égard de ressortissants de la république séparatiste.
- 8 septembre Reporters sans frontières (RSF) dénonce la condamnation d'un cadreur de la télévision publique de Moldavie.
- 30 septembre Vladimir Voronin exclu de relancer de nouvelles négociations jugées "contreproductives" avec les autorités séparatistes.
- 26 novembre La Moldavie refuse de reconnaître les résultats de l'élection en Ukraine pour manque de transparence du scrutin.
- 6 décembre Les parlementaires de l'UE appellent les Etats membres de l'UE à nommer un représentant spécial auprès de la Moldavie qui appuie le processus de paix en Transdnestrie. La Roumanie accuse Tiraspol de vendre des armes aux mouvements islamistes.

2005

- 17 janvier Le maire de Chisinau Serafim Urechean, tête de liste de la coalition "Alliance Démocratique Moldave" pour les élections législatives de mars s'est plaint auprès du représentant du Conseil de l'Europe en visite en Moldavie d'être l'objet de menaces policières.
- 6 mars 59 % de Participation. Victoire des communistes aux élections législatives. Le PC obtient 46 % des voix, Le bloc "Moldavie démocratique" centriste soutenu par le monde affaires et dirigé par le maire de Chisinau Serafim Urechean rassemble 28 % des voix. Le Parti populaire Chrétien est la troisième force du pays avec 8, 36 % des suffrages.

- 4 avril Vladimir Voronin, Président de la République, candidat du Parti communiste (PRCM) est réélu par le Parlement pour un deuxième mandat de 4 ans à la tête de l'Etat.
- 27 octobre La Moldavie dénonce un trafic d'armes des troupes russes basées en Transdniestrie au bénéfice de la rébellion tchéchène.
- 13 juin La cour d'appel de la République de Moldavie déclare illégale l'interdiction par la ville de Chisinau d'une marche des fiertés homosexuelles qui devait se dérouler le 20 mai 2005. La municipalité est contrainte de rembourser les frais à l'association organisatrice.
- 6 décembre Au 13^{ème} Conseil ministériel de l'OSCE, à Ljubljana en Slovénie, la Russie refuse de s'engager sur le retrait de ses troupes de Géorgie et de Moldavie.
- 11 décembre Elections parlementaires en Transdniestrie. 23 des 43 sièges de l'assemblée ont été remportés par le "Mouvement du Renouveau", allié des milieux d'affaires. 20 autres sièges l'ont été par le mouvement "République", proche du Président de l'entité autoproclamé Igor Smirnov.

2006

- 16 janvier Moldogaz, la société qui distribue le gaz en Moldavie et Gazprom, la société gazière russe signent un accord. Jusqu'en avril 2006, la Moldavie achètera son gaz au prix de 92 euros, le millier de mètres cubes, contre 67 euros jusqu'en décembre 2005.
- 17 janvier Valeriu Pasat, ancien ministre de la défense à la fin des années 1990 est condamné à 10 ans d'emprisonnement pour sa responsabilité dans la vente de 21 avions Mig 29, vendus au dessous de leur prix, causant une perte de 55 millions de dollars pour l'Etat.

Bibliographie

1) Sources

Constitution de la République de Moldavie.

2) Usuels

Atlas des peuples d'Europe centrale, André et Jean Sellier. « La Découverte », 1998.

Les minorités dans le monde, Desclée et Brouwer, 1998.

Mondes rebelles, Michalon 1998.

Les extrémistes en Europe, Etat des lieux: éd. de l'Aube. 1998.

Les 100 portes de la Russie: Alexis Berelowitch, Jean Radvanyi. éd. de l'Atelier, 1999.

Eastern Europe and the commonwealth states 1999, Europa, 1999.

L'état du monde: La Découverte, 2003.

3) Rapports

UNHCR : “Moldova : Analysis and trend assessment” : report by Argentina Gribinca and Mihai Greco, october 2004

United Nations : “Convention on the Elimination of All Forms of discrimination against Women (CEDAW)”, 10 November 2004.

OSCE : “Representative on Freedom of the Media”, Miklos Haraszti, (16 décembre 2004)

Conseil de l'Europe : « Rapport au Gouvernement de la République de Moldova relatif à la visite effectuée en Moldova par le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants » (CPT) du 20 au 30 septembre 2004.

ICG : “Moldova : regional tensions over Transnistria”, 17 june 2004.

OSCE : Parliamentary elections 6 march 2005. OSCE/ODIHR : Needs assessment mission report, (janvier 2005)

Moldavie : country report : Worldwide refugee information 2003.

Rapport du Sénat français sur la Moldavie (session extraordinaire de 1999-2000) établi par MM André Dulait, André Boyer et André Rouvière, 1999

The International lesbian and gay association (ILGA)

International Federation for Human rights

US department country reports on human rights practices (1995 à 2004)

International Helsinki Federation for Human rights

Union of councils for soviet Jews

Reporters sans frontières (1999, 2004)

Rapport sur la démocratie régionale en Moldavie: Conseil de l'Europe (mai 2000)

Rapport soumis par la République de Moldova pour la protection des minorités nationales (juin 2000)

4) Presse

Presse française et internationale, dépêches AFP.

Bilan économique et social, Le Monde 2001.

Article récent sur la Transdnestrie : Courrier international “Une fédération sous l’aile de Moscou”, 13 au 19 mars 2003.

5) Revue

« Les confins de l'OTAN: La Roumanie et ses voisins de l'ex-Union soviétique », **Nouveaux Mondes automne 1999**.

Le Courrier des pays de l'Est: « Les pays de la CEI », Documentation française, 2000.

6) Sites Internet

Agence Interlic : site généraliste d'information indépendant. Très intéressant pour tout ce qui concerne la vie politique, sociale économique, culturelle et institutionnelle du pays. (Email : info@interlic.md).

ADEPT : www.adept.md

<http://www.chez.com/balkanologie/>

<http://www.ifes.md/elections>

<http://www.moldova.md/> Site officiel